BULLETIN TRIMESTRIEL DE LIAISON DE L'AMICALE DU CAMP DE CONCENTRATION DE DACHAU ENTRE LES SURVIVANTS ET LEURS FAMILLES
2, rue Chauchat - 75009 Paris - Tél. : 01 45 23 39 99 - E-mail : amicaledachau.france@gmail.com

N°767 80e année Numéro spécial juillet 2024

Dans l'ombre du drame du 2 juillet

Se replonger dans la mémoire du convoi 7909 du 2 juillet 1944, ou Train de la Mort, demeure pour notre Amicale, et surtout pour les descendants des victimes et des témoins du convoi, un moment particulièrement douloureux et chargé d'émotion. Notre Amicale n'a ainsi jamais dérogé à l'indispensable et immuable rassemblement annuel proposé chaque 2 juillet, au Mémorial de l'île de la Cité à Paris, sous la direction d'Yves Meyer, hélas disparu en janvier dernier, et de Jean Samuel, dont nous célèbrerons les 101 ans le 14 décembre prochain.

Nous avions organisé, le 2 juillet 2012 à la Mairie de Paris, sous la direction de Danièle Meyer, une conférence sur le Train de la Mort. De nombreux témoignages avaient été réunis pour la circonstance, autour de l'intervention de l'historien Thomas Fontaine, le tout regroupé dans une plaquette qui fait désormais référence sur ce convoi.

À l'occasion du 80e anniversaire du Train de la Mort, notre Amicale a tenu à organiser un parcours mémoire à la hauteur de l'hommage qui devait être rendu aux victimes et aux témoins survivants. À l'issue de notre congrès de Compiègne, les 29 et 30 juin 2024, ce parcours mémoire nous a permis de retracer le plus fidèlement possible, du 1er au 5 juillet, la tragédie de ce convoi et ses faits marquants. Un groupe de 30 personnes s'était constitué pour la circonstance, composé de descendants de victimes et de survivants du convoi, et de sympathisants. Un parcours de reconnaissance et de préparation nous avait permis, tout début 2024, de rencontrer les différentes municipalités et les partenaires pour mettre en place le dispositif.

L'édition spéciale de ce bulletin, qui vous est proposée grâce au travail précieux de notre équipe de rédaction, vous dévoile le contenu de notre congrès et du parcours de mémoire qui a suivi. Vous en apprécierez, sans nul doute, la teneur et la richesse. Les participants du parcours y retrouveront certainement l'émotion qu'ils ont ressentie durant ces quelques jours. Ce parcours s'est révélé d'une richesse incroyable et nous a permis de partager des émotions très vives.

Ce succès, nous le devons à nos différents hôtes : le Mémorial de Compiègne et toutes les villes qui nous ont accueillis, de Compiègne à Dachau. Nous devons saluer l'extraordinaire investissement des municipalités qui ont organisé, sur 4 jours, un total de 13 points de cérémonies d'une grande qualité et d'envergure, qui nous ont réservé un excellent accueil, et qui se sont attachées chacune à apporter une touche personnelle à l'événement : Compiègne, Vic-sur-Aisne, Fismes, Saint-Brice-Courcelles, Reims, Revigny, Novéant, Sarrebourg et Dachau. Et quelle ne fut pas notre émotion de dévoiler une plaque sur le parvis de la gare de Dachau, la première depuis 1945, et de marcher dans les pas de nos anciens, de la gare au Mémorial de Dachau.

Ce succès, nous le devons aussi aux nombreux partenaires qui nous ont accompagnés, et pour certains, soutenus financièrement. Je nommerai en priorité la Direction de la mémoire, de la culture et des archives (DMCA), la Deutsche Bahn et la SNCF. Et enfin, comment ne pas remercier tous les participants à ce parcours mémoire, qui se sont unis durant ces 5 jours dans le meilleur des esprits et dans la plus grande fraternité.

Ce bulletin est dédié à toutes les victimes du convoi n°7909. Le premier des 536 absents à l'appel du 5 juillet 1944 s'appelait ABADIE Maurice. « Mort pour la France » ont entonné les survivants les plus courageux à l'appel de son nom sur l'*appelplatz* du camp. Il subsiste

dans nos âmes cette interminable question : pourquoi tant de cruauté, pourquoi ces hommes entassés à 100 par wagon alors que des wagons demeurent inoccupés, pourquoi ne pas avoir ouvert les portes des wagons et distribué un peu d'eau et quelques nourritures quand il le fallait ? Quel homme faut-il être ou devenir pour pouvoir traiter son égal avec si peu de dignité ?

Ce mois de juillet, nous étions présents pour rappeler les dérives extrêmes et les exactions du régime totalitaire nazi qui ont conduit au crime du 2 juillet, et pour crier de toute notre voix « PLUS JAMAIS ! »

Dominique BOUEILH,
Président

Sommaire

Congrès, pages 3 et 4
Conférence, pages 5 à 12
Circuit mémoriel, pages 13 à 25
Biographies, pages 26 à 31

INTRODUCTION

Historique du convoi 7909

Ce transport est le cinquième parti de France à prendre la direction du KL Dachau après le débarquement de Normandie. C'est aussi le plus important qui ait jamais quitté Compiègne. Il est resté tristement célèbre sous le nom de « Train de la Mort » en raison du nombre élevé de décès survenus durant le voyage.

Le dimanche 2 juillet 1944, vers 9 h 15, le train n°7909 s'ébranle sous une légère bruine de la gare de Compiègne en direction de l'Allemagne. Dans chacun des 22 wagons, les nazis ont entassé une centaine d'hommes. Avant Soissons, le soleil fait son apparition et la chaleur envahit rapidement les wagons, d'autant plus que le train roule lentement et observe des arrêts fréquents. À 11 h 05, le sabotage de la voie l'oblige à stopper au niveau de Saint-Brice-Courcelles, quelques kilomètres avant Reims. Les dégâts sont peu importants et le transport reprend sa route après trois heures d'arrêt sous un soleil de plomb. Il s'immobilise ensuite une première fois en gare de Reims. La chaleur, le manque d'eau et l'asphyxie sont déjà à l'origine d'une centaine de décès. Le convoi repart vers 15 h 10, mais, après un court trajet, un nouveau sabotage est à l'origine du déraillement de la locomotive au niveau de l'aiguillage du dépôt de Bétheny. Les wagons sont ramenés par un tracteur de manœuvre à la gare de Reims, sur une voie de garage, où ils stationnent en plein soleil en attendant le relèvement de la locomotive. Les morts se succèdent pendant ce long arrêt, alors que la chaleur est devenue suffocante. Des détenus médecins appellent les services sanitaires et les nazis entrouvrent quelques portes. Dans certains wagons, les hommes, poussés par la folie, s'entretuent. Enfin, vers 20 heures, le train reprend sa route vers l'Est et roule toute la nuit.

Le 3 juillet, en fin de matinée, le transport s'arrête à Revigny, à quelques kilomètres au nord-ouest de Bar-le-Duc. Les cadavres de la veille commencent à se décomposer et les Allemands décident d'ouvrir les portes. Ils font descendre les survivants et en désignent quelques-uns pour enlever les corps et les transporter dans des voitures libérées à cet effet. Les agonisants sont achevés sur le ballast d'une balle dans la tête. D'autres détenus sont chargés du ravitaillement en eau, alors que la pluie tombe à torrents. Ces opérations terminées, les détenus sont regroupés dans les wagons, puis le n°7909 quitte Revigny vers 15 heures. Les scènes de violence se poursuivent et le calme ne revient qu'en soirée, alors que le convoi franchit la Moselle et s'arrête vers 21 h 50 en gare de Novéant, devenue gare frontière depuis l'annexion de fait de l'Alsace-Moselle.

Le 4 au matin, le train quitte Novéant vers 7 h 15 en direction de Sarrebourg, où il s'immobilise en fin de matinée. Les portes s'ouvrent et des infirmières de la Croix-Rouge allemande s'avancent pour distribuer de la soupe et de l'eau. Mais, vers 15 h 15, les Allemands interrompent brutalement le ravitaillement et ordonnent le départ. Le train rejoint Strasbourg par la trouée de Saverne, puis il s'enfonce en Allemagne en passant par Karlsruhe, Pforzheim, Stuttgart, Ulm, Burgau, Augsbourg et Munich. Après un dernier arrêt dans cette ville, il arrive à Dachau-gare le mercredi 5 juillet vers 15 heures. Une heure et demie plus tard, les survivants font leur entrée au KL Dachau alors que plus de 500 corps sans vie sont retirés du train, puis transportés directement au crématoire sans être enregistrés.

CONGRÈS

Congrès national de l'Amicale

Compiègne, du 29 juin au 1er juillet 2024

Cette année, le congrès national de l'Amicale de Dachau revêtait une importance particulière, s'inscrivant dans le cadre du 80e anniversaire du « Train de la Mort ». Tout en conservant les caractéristiques propres à notre rassemblement annuel, il constituait un prélude à notre circuit mémoriel, avec Compiègne pour point de départ.

Le samedi 29 juin avait pour point d'orgue notre Assemblée Générale 2024, dont vous trouverez le compte rendu dans notre précédent bulletin (n°766). Comme à l'accoutumée, cette réunion nous a permis de dresser le bilan de l'année écoulée, mais aussi et surtout d'envisager nos projets futurs.

La première journée de notre congrès fut également l'occasion de partager des moments conviviaux, notamment en soirée, autour d'un dîner organisé dans le cadre somptueux de l'Hôtel de Ville de Compiègne. Pour l'occasion, monsieur Raymond Lovato (président d'honneur de l'ADIRP Oise, du CNRD et de l'association du mémorial du Wagon de la Déportation) nous avait réservé quelques animations surprises : d'abord des slams interprétés par Alexandre Marlot (centre EPIDE de Compiègne), évoquant la déportation ou la tolérance ; puis des extraits de témoignages de déportés de Dachau, lus avec beaucoup de douceur par Sophie Clavreul.

Le dimanche 30 juin, la journée a commencé par une messe dominicale à l'église Saint-Jacques de Compiègne, où un premier hommage aux déportés du convoi 7909 a été rendu. Danielle Périssé, fille de l'ancien déporté Didier Boueilh, y est intervenue.

Nous nous sommes ensuite dirigés vers le monument aux morts de Compiègne, situé à quelques pas, afin de procéder à une cérémonie officielle. En présence des porte-drapeaux et des autorités municipales, Joël Dupuy de Mery, maire adjoint et délégué à la vie patriotique, ainsi que Dominique Boueilh, président national de l'Amicale, ont pris la parole. Dans son discours, que vous trouverez en intégralité ci-après, notre président a rappelé le contexte de la constitution du convoi 7909, et la raison de notre présence à Compiègne ce jour-là, 80 ans plus tard. La cérémonie s'est conclue par des dépôts de gerbes, suivis de l'interprétation de La Marseillaise et du Chant des Marais.

Après la cérémonie, les participants ont été conviés au Salon d'Honneur de l'Hôtel de Ville pour un verre de l'amitié, avant de se retrouver au restaurant pour un déjeuner collectif.

Dans l'après-midi, nous avons effectué une visite libre du musée de l'Armistice, où se trouve une réplique* du wagon dans lequel fut signé l'armistice de 1918. Un peu plus tôt dans la journée, au cours de son allocution prononcée devant le monument aux morts, Dominique Boueilh avait rappelé : *« Le choix de la ville de Compiègne comme gare de triage de la déportation semble résulter, d'après l'ouvrage* Le Train de la Mort *de Christian Bernadac, d'une action psychologique menée par l'envahisseur nazi en représailles de la présence du wagon historique à Compiègne, où l'armistice de 1918 avait été signé, à la grande honte de Hitler. »* C'est d'ailleurs dans ce même wagon, réinstallé pour l'occasion dans la clairière de Rethondes, à l'emplacement exact où il se trouvait le 11 novembre 1918, que Hitler avait exigé, dans un esprit revanchard, que l'armistice du 22 juin 1940 soit signé, soulignant la défaite française.

Enfin, le lundi 1er juillet marquait la transition entre le congrès et le début du circuit mémoriel. Cette journée vous est relatée en page 13 du présent bulletin, comme première étape de notre pèlerinage depuis Compiègne jusqu'à Dachau. Quant au compte rendu détaillé de la conférence du 1er juillet, « Convoi 7909, les prémices d'un drame », il vous est proposé en pages 5 à 12.

Alicia GENIN

**Le wagon original a été transporté en Allemagne comme trophée après la défaite française, puis détruit en 1945 sur ordre de Hitler, juste avant la chute du IIIe Reich. Le wagon actuellement exposé est issu de la même série que l'original, et a été aménagé à l'identique.*

CONGRÈS

Allocution de Dominique Boueilh

30 juin 2024, monument aux morts de Compiègne

Le choix de la ville de Compiègne comme gare de triage de la déportation semble résulter, d'après l'ouvrage Le Train de la Mort *de Christian Bernadac, d'une action psychologique menée par l'envahisseur nazi en représailles de la présence du wagon historique à Compiègne, où l'armistice de 1918 avait été signé, à la grande honte de Hitler.*

Entre mars 1942 et août 1944, 28 convois quittent Compiègne vers les camps nazis de concentration et d'extermination. Trois convois en 1942, dix en 1943 et quinze en 1944, emportent plus de 45 000 détenus. Le nouveau Mur des Noms du Mémorial de Compiègne comporte désormais 48 233 noms.

Au lendemain du débarquement du 6 juin, les différents services de police et de sécurité du Reich estiment que la masse impressionnante des détenus des prisons françaises ne doit, en aucun cas, grossir les effectifs des forces alliées d'invasion ou de la Résistance, mais au contraire participer dans les camps de concentration à l'effort de guerre allemand. En ce mois de juin 1944, toutes les régions de France sont donc représentées à Compiègne. Des résistants bien sûr, mais aussi plusieurs centaines d'otages, de raflés, de criminels de droit commun.

Le départ des convois s'accélère donc en ce mois de juin, le camp se vide et c'est dans ce contexte qu'est constitué le convoi 7909, le « Train de la Mort ». Alors même que les détenus attendaient et espéraient chaque jour une libération imminente du camp par les forces alliées, encouragés par le bruit lointain des avions et des bombardements, les listes alphabétiques du prochain convoi sont affichées dans le camp par un sous-officier, l'après-midi du 30 juin 1944.

Les passagers du prochain convoi s'identifient et voient ainsi leur dernier espoir de libération s'envoler. Parmi eux, les parents, grands-parents ou oncles de certains d'entre nous, ici présents.

C'est la raison de notre présence aujourd'hui à Compiègne : marcher sur les traces de nos parents qui ont vécu cette tragédie indescriptible, et surtout, rendre hommage aux nombreuses victimes de ce convoi tragique 7909, avec également une pensée pour tous les déportés du département de l'Oise.

Le 2 juillet 1944, ils étaient plus de 2000 entassés par 100 dans les wagons à bestiaux du convoi 7909. Entre Fismes et Reims, le convoi sera bloqué à plusieurs reprises, par une température extérieure de 34 degrés. Les gardiens interdisent l'ouverture des portes des wagons et tout ravitaillement en eau. Les rares tentatives de ravitaillement par les civils, par la Croix-Rouge et personnels de gare sont sévèrement réprimandées. Elles ne suffiront pas à stopper la folie et la violence qui s'installent dans les wagons sous l'effet de la panique et de l'asphyxie. La seule première journée fit 400 victimes. Le 5 juillet, à l'arrivée sur le quai de débarquement de Dachau, plus de 500 cadavres sont alignés.

Mardi prochain 2 juillet, 80 ans après cette tragédie, le groupe constitué par les familles entamera un parcours mémoriel de quatre jours, qui suivra fidèlement le trajet du convoi 7909, et s'arrêtera dans les principaux lieux où la tragédie s'est déroulée : Compiègne, Vic-sur-Aisne, Fismes, Saint-Brice, Reims, Revigny, Novéant, Sarrebourg, Dachau. Nous avons ainsi préparé, avec le soutien très actif des municipalités respectives, 12 points de cérémonie et d'hommage, chacun avec sa particularité.

Tout comme le convoi 7909 est parti alors que le débarquement du 6 juin 1944 laissait espérer une libération proche, le récent 80e anniversaire du débarquement en Normandie, célébré à sa juste valeur, ne doit pas occulter les 80e anniversaires des tragédies qui se poursuivaient sans répit : le massacre de Tulle le 9 juin 1944, le massacre d'Oradour-sur-Glane le lendemain 10 juin, et l'événement qui nous concerne.

Comment justifier le crime du convoi 7909, pourquoi vouloir évacuer et préserver des déportés pour les exploiter ensuite dans les camps de concentration, et puis soudain, ne pas ouvrir les portes des wagons bloqués sous un soleil accablant, ne pas distribuer un peu d'eau dans l'attente de repartir ? Comment interpréter la non-utilisation des neuf wagons résolument vides en queue de train, lesquels auraient donné plus d'espace aux détenus en souffrance ? Comment l'expliquer sinon par cette idéologie nazie démesurée et assassine, instituant un rapport maître à esclave, et conduisant à l'irrespect le plus complet de la vie et de la dignité humaine ?

Le convoi 7909, trop peu connu sinon par ses survivants et par les villes traversées, est bel et bien un crime contre l'humanité.

Rendons hommage ici à tous ces déportés morts dans le convoi 7909, ou qui ne sont pas revenus des camps, rappelons les valeurs de résistance et de liberté qui les ont amenés au sacrifice, rappelons ces valeurs de solidarité et de partage qui ont pu sauver des vies au fond des wagons sans air, tout comme dans les camps plus tard.

N'oublions jamais, et demeurons dignes de leur souvenir, à tout instant et en toutes circonstances de nos vies.

CONFÉRENCE

Compte rendu de la conférence « Convoi 7909, les prémices d'un drame »

Mémorial de l'internement et de la déportation – Camp de Compiègne-Royallieu, 1er juillet 2024

Intervenants :

- Aurélien GNAT, directeur du Mémorial de l'internement et de la déportation de Compiègne
- Julia MAITRE, assistante de conservation, chargée des collections, au Mémorial de l'internement et de la déportation de Compiègne
- Thomas FONTAINE, docteur en histoire et directeur des projets au musée de la Résistance nationale (MRN)
- Bertrand HAMELIN, docteur en histoire et professeur agrégé

Interventions d'Aurélien GNAT et Julia MAITRE

L'exposé d'Aurélien Gnat visait à mettre en lumière les archives détenues par le Mémorial de Compiègne, en particulier celles liées au convoi du 2 juillet 1944. Au cours de sa présentation, il a détaillé le processus d'acquisition et d'intégration de ces documents au sein du Mémorial.

Avant toute chose, il faut distinguer deux catégories d'archives :

1) **Les archives du camp de Royallieu**

Ces documents, d'origine allemande, ont été produits pendant la Seconde Guerre mondiale, couvrant les trois années d'activité du camp. Ils constituent un témoignage direct de l'administration du camp par l'armée allemande.

2) **Les collections du Mémorial**

Acquises après la guerre, ces collections se composent d'objets, de correspondances et de témoignages. Souvent issues d'archives familiales, elles offrent un aperçu intime de l'expérience des déportés ayant transité par le camp de Royallieu.

Les archives du camp de Royallieu

Le camp de Royallieu est un cas particulier dans l'histoire de l'Occupation en France. Contrairement à d'autres camps d'internement, il était directement administré par l'armée allemande. Par conséquent, les archives militaires du camp sont des documents allemands.

Lors de l'ouverture du Mémorial en 2008, ces archives essentielles faisaient défaut, la grande majorité ayant disparu à la Libération. Seuls quelques fragments ont pu être récupérés dans divers centres d'archives, notamment au Service historique de la Défense.

Les documents relatifs au fonctionnement du camp sont dispersés dans de nombreux centres en France et à l'étranger :

- Archives nationales et départementales françaises ;
- Archives allemandes ;
- Archives de la Croix-Rouge (enquêtes sur différents secteurs du camp) ;
- Archives américaines (constituées à la Libération ou saisies par les Alliés) ;
- Archives de la Préfecture de police ;
- Service historique de la Défense, en particulier la Délégation des victimes des conflits contemporains à Caen.

Ici, il faut encore distinguer deux catégories d'archives :

1) **Les archives indirectes.** Ce sont des documents de l'administration française témoignant du fonctionnement du camp lorsque les autorités allemandes sollicitaient un soutien logistique ou administratif, ou lorsque l'administration française menait des enquêtes (rapports de police, etc.).

2) **Les archives directes.** Ce sont des documents allemands relatifs à la gestion quotidienne du camp, qui étaient jusqu'à présent manquants.

Tout récemment, les équipes du Mémorial de Compiègne ont découvert des archives directes allemandes, et notamment la liste des départs du convoi du 2 juillet 1944. Cette découverte constitue une avancée majeure pour la compréhension historique du camp de Royallieu et, plus spécifiquement dans le contexte qui nous intéresse ici, pour la compréhension historique du « Train de la Mort ».

Mais comment cette découverte a-t-elle été possible ?

Un rapport du ministère des Prisonniers de guerre, déportés et réfugiés, datant de la fin 1944, révèle l'existence d'archives allemandes du camp de Royallieu à Compiègne après la Libération. Ces documents, utilisés par la délégation locale de la Croix-Rouge pour répondre aux demandes des familles, comprenaient des listes de déportés, des cahiers matriculaires par bâtiment, et divers registres du camp. Le ministère souhaitait récupérer ces archives pour établir ses propres listes, mais se heurta au refus du comte de Grammont, dirigeant de la Croix-Rouge de Compiègne. Le rapport détaille l'inventaire des documents, mentionnant notamment des listes de départs du 21 mai et du 2 juillet 1944. Cette découverte est significative car elle

CONFÉRENCE

prouve que les archives allemandes du camp, longtemps considérées comme perdues, existaient encore à la Libération. Le ministère s'engagea à restituer les documents à la Croix-Rouge après les avoir consultés.

À la Libération, le ministère a donc entrepris de reconstituer les listes des internés et déportés du camp de Royallieu. Une équipe administrative a utilisé les documents récupérés auprès de la Croix-Rouge de Compiègne pour créer des registres avec les numéros de matricule, du premier au dernier. Ces registres, conservés au Service historique de la Défense, sont des sources secondaires, puisque reconstitués. Par ailleurs, ils sont incomplets. L'ensemble comprend 7 cahiers, presque complets pour 1943-1944, mais lacunaires pour les premières années du camp. Cette disparité s'explique probablement par la disponibilité des documents récents sur place à la Libération, les plus anciens ayant été transférés à l'administration centrale.

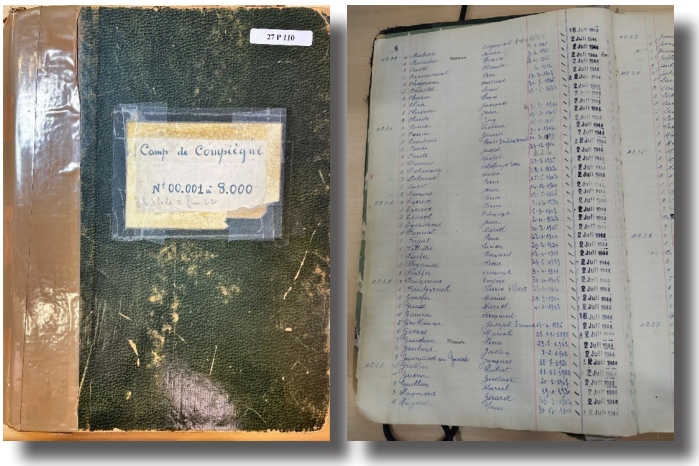

Registres reconstitués (SHD Service Historique de la Défense, DAVCC Caen) © Mémorial de l'internement et de la déportation de Compiègne

En 2019, Aurélien Gnat et son équipe sont arrivés à la direction du Mémorial. Ils ont alors décidé d'entreprendre une quête audacieuse pour retrouver les archives perdues du camp de Royallieu. Malgré les réticences initiales de la délégation locale de la Croix-Rouge, qui affirmait ne posséder aucun document antérieur à 1960, Aurélien Gnat et son équipe ont persévéré. Leur ténacité a finalement porté ses fruits en 2023, lorsqu'ils ont obtenu l'accès au grenier du bâtiment historique de la Croix-Rouge de Compiègne.

Dans ce lieu oublié, parmi des cartons poussiéreux abandonnés depuis huit décennies, ils ont fait une découverte extraordinaire : des archives allemandes originales du camp de Royallieu. Cette trouvaille inestimable, préservée par le hasard et le temps, a enfin permis de lever le voile sur une partie de l'histoire longtemps restée dans l'ombre.

Grenier de la Croix-Rouge française, site de Beauvais © Mémorial de l'internement et de la déportation de Compiègne

Parmi ces archives figuraient deux listes mentionnées dans l'inventaire de 1944 : celle du 21 mai et une liste allemande originale du 2 juillet. Ces documents, probablement rédigés sur place lors de la préparation des convois, sont désormais intégrés aux collections du Mémorial, marquant l'entrée des premières archives allemandes dans ce fonds. On y a également découvert un registre d'infirmerie du secteur B, répertoriant les internés malades durant les derniers jours du camp, ainsi qu'un cahier listant les 2182 personnes non déportées lors de l'ultime convoi. Cette liste détaillée, annotée en temps réel, est organisée selon les origines et statuts administratifs des internés.

Une demande de donation a été adressée à la Croix-Rouge concernant ces documents historiques d'une valeur inestimable. Ces archives allemandes ont finalement rejoint les collections du Mémorial, venant enrichir le fonds documentaire existant relatif au convoi du 2 juillet 1944.

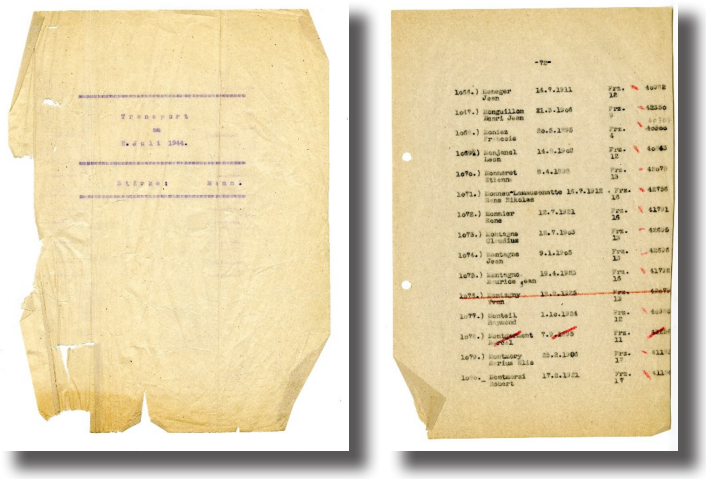

Liste originale du convoi n°7909 du 2 juillet 1944 (Collections du Mémorial – Don de la Croix-Rouge française de Beauvais) © Mémorial de l'internement et de la déportation de Compiègne

CONFÉRENCE

Les collections du Mémorial

Après la présentation des archives par Aurélien Gnat, Julia Maitre nous a parlé plus en détail des collections du Mémorial de Compiègne.

Le Mémorial abrite également une riche collection d'objets, constituée dès avant son ouverture en 2008. Initialement, la municipalité avait mené des enquêtes auprès des familles pour rassembler cette documentation. Depuis, de nombreux descendants d'internés du camp de Royallieu, qu'ils soient membres d'associations ou agissant individuellement, ont choisi de confier au Mémorial des objets et documents personnels (lettres, etc.), enrichissant ainsi continuellement ses collections.

La Croix-Rouge a fait don d'un lot de 800 lettres, actuellement en cours d'analyse. Cette correspondance comprend des demandes de familles sans nouvelles de leurs proches déportés (principalement sur les convois de 1944) et les réponses de la Croix-Rouge. Un grand nombre concerne les déportés du 2 juillet. Ces lettres révèlent l'angoisse des familles face au silence prolongé et les efforts de la Croix-Rouge pour obtenir des informations. Les annotations sur ces documents montrent les limites des recherches, souvent basées sur peu d'éléments, comme un nom ou un numéro de matricule. On y trouve également des requêtes, introduites après le retour de déportation, pour récupérer des biens ou des colis envoyés aux camps, ainsi que des remerciements d'anciens déportés. Cette collection offre un aperçu précieux des défis rencontrés dans la recherche des disparus et du rôle crucial de la Croix-Rouge dans ce processus.

Il y a environ un mois, le Mémorial a reçu un don exceptionnel de la famille Belot. Leurs ancêtres, garde-barrières près de Soissons, récupéraient les messages jetés des convois de déportation passant devant eux. Pendant 80 ans, ils ont conservé ces précieux témoignages. Après chaque passage de train, madame Belot contactait les familles pour leur transmettre les mots de leurs proches et les informer du convoi dans lequel ils se trouvaient. Lors du convoi du 2 juillet, elle récupéra même un paquet tombé du train, attendant le départ des Allemands pour le sauver. La famille a gardé non seulement les messages originaux, mais aussi les réponses et remerciements des destinataires. Ce don rare inclut une trentaine de correspondances, dont une dizaine concernant le convoi du 2 juillet. Contrairement à la pratique courante de l'anonymat pour ce type d'actes, les Belot ont courageusement signé leurs lettres, y incluant leur adresse afin que les familles puissent leur répondre.

Les récents dons reçus marquent un tournant : ils concernent le convoi dans son ensemble, une première pour le Mémorial. Auparavant, les collections se concentraient sur l'histoire individuelle des déportés. Cette nouvelle approche permet d'approfondir l'histoire collective d'un convoi spécifique. Jusqu'ici, les archives personnelles dominaient. Ces collections comprenaient correspondances du camp, documents d'archives et photographies, témoignant de mémoires individuelles.

Les réserves du Mémorial abrite aujourd'hui une collection de 6000 à 6500 documents et objets. Cette vaste collection, soigneusement préservée, nourrit une ambition de longue haleine : enrichir un jour le parcours mémoriel permanent. Pour l'heure, les documents et objets demeurent dans l'ombre, ne se dévoilant qu'à des occasions particulières : expositions temporaires, ateliers pédagogiques, etc.

Les réserves du Mémorial © Mémorial de l'internement et de la déportation de Compiègne

Intervention de Thomas FONTAINE

Après les interventions d'Aurélien Gnat et Julia Maitre, Thomas Fontaine a pris la parole pour explorer plus en détail le convoi du 2 juillet 1944, qui se distingue par deux caractéristiques majeures :

- **Une tragédie sans précédent.** Ce convoi est tristement célèbre pour son bilan humain catastrophique : entre 530 et 560 détenus périssent durant le trajet de quatre jours vers Dachau, un nombre de décès inédit pour un transport au départ de France. Cette tragédie lui vaut le sinistre surnom de « Train de la Mort », marquant un épisode unique dans l'histoire des déportations françaises.

- **Le contexte historique.** En effet, malgré le débarquement allié un mois plus tôt, les nazis poursuivent leurs politiques de déportation avec acharnement. Ce transport massif de 2152 déportés s'inscrit dans cette persistance.

CONFÉRENCE

Le « Train de la Mort », une tragédie sans précédent

Le 2 juillet 1944 en début de matinée, le convoi de déportation quitte Compiègne en direction de Dachau. Dès la fin de matinée, le train s'arrête près de Saint-Brice suite à un sabotage des voies, fréquent à cette époque. Malgré une réparation rapide, la chaleur accablante provoque déjà des décès dans les wagons, particulièrement dans les quatre wagons métalliques, où l'air ne circule pas.

Un second arrêt survient après Reims, où la locomotive déraille. Les wagons sont ramenés en gare et stationnés en plein soleil, entraînant une véritable hécatombe. Le convoi ne repart qu'à 20 heures, atteignant Novéant, gare frontière du Reich, le 3 juillet au soir.

Face à l'ampleur du drame (les morts se comptent alors par centaines et l'odeur émanant du convoi est épouvantable), la Gestapo de Novéant ordonne aux détenus de sortir les corps des wagons. Les cadavres sont rassemblés dans des wagons dédiés et recouverts de chaux.

Le train reprend sa route le lendemain, passant par Sarrebourg, Strasbourg et Stuttgart, pour finalement atteindre Dachau le 5 juillet vers 15 heures.

Ce transport, surnommé « Train de la Mort », causa plus de 530 décès, principalement dus à la chaleur extrême et aux conditions inhumaines dans les wagons métalliques. Il devint un véritable symbole pour l'ensemble des déportés de la Seconde Guerre mondiale.

En septembre 1943, un convoi tragique avait déjà marqué l'histoire des déportations vers le camp de concentration de Buchenwald. Ce transport, composé en partie de wagons métalliques, s'était soldé par un bilan macabre de 63 décès durant le trajet. Cette hécatombe en fait le deuxième convoi le plus meurtrier en termes de pertes humaines pendant le transport.

Histoire des chiffres de ce convoi

Pour les survivants du convoi du 2 juillet 1944, le chiffre de 984 morts est devenu emblématique. Ce nombre, rapporté par l'association des rescapés du « Train de la Mort » dans une lettre aux tribunaux militaires français le 22 novembre 1948, s'est ancré dans la mémoire collective et les travaux historiques.

L'origine de ce chiffre reste incertaine. En l'absence de liste officielle nazie répertoriant les morts à l'arrivée, il proviendrait d'une estimation faite par des déportés travaillant dans l'administration du camp de Dachau.

Cependant, d'autres sources avancent des chiffres différents. Un ancien gardien de Compiègne mentionne 585 morts, tandis que Friedrich Dietrich, policier allemand ayant escorté le convoi, évoque 450 décès à la gare de Novéant. Néanmoins, ce policier allemand minimise le nombre de déportés au départ de Compiègne (1700 selon ses dires).

Malgré ces divergences, le chiffre de 984 morts a persisté dans la mémoire des déportés et des associations mémorielles jusqu'au début des années 2000. Cette persistance s'explique par le fait que les témoignages divergents n'ont pas été rendus publics, restant confinés aux procédures judiciaires.

Pourtant, dès la fin des années 60, Christian Bernadac s'est penché sur cette histoire et a décidé de l'investiguer en profondeur. En tant que journaliste, il a mené une enquête minutieuse, retrouvant de nombreux témoins et reconstituant le voyage wagon par wagon. Rapidement, il a constaté que le chiffre de 984 morts était erroné.

Bernadac a travaillé en collaboration avec les archives du ministère Frenay, créé après la Libération pour rassembler les documents allemands et reconstituer les parcours des prisonniers, déportés et réfugiés. Grâce à ses contacts, il a pu accéder à ces archives et rencontrer Pierre Garban, un haut fonctionnaire chargé de reconstituer les parcours des déportés dans les années 1960. Garban avait estimé le nombre de morts à environ 450.

En recoupant diverses sources, Bernadac est parvenu au chiffre de 536 morts, qu'il a publié dans son ouvrage sur le « Train de la Mort », paru en 1970 chez France-Empire. Malgré le succès du livre, le chiffre de 984 a persisté, principalement parce que les historiens n'ont pas pris en compte le travail de Bernadac (ce qui, selon T. Fontaine, est regrettable).

Dans les années 90, l'histoire de la déportation des résistants restait largement inexplorée, malgré quelques ouvrages souvent rédigés par d'anciens déportés. Les synthèses sur la France occupée demeuraient lacunaires, s'appuyant sur des exemples limités comme le convoi du 2 juillet, cité pour ses 990 morts mais sans contexte. Ce convoi, présenté comme exceptionnel, contrastait avec la réalité des transports de déportés : généralement courts, pas toujours surpeuplés et comptant rarement plus de dix décès. Des évasions étaient fréquentes, un fait jusqu'alors ignoré pour le convoi du 2 juillet. La liste des départs récemment découverte dans le grenier de la Croix-Rouge pourrait révéler six évasions (l'étude de la liste étant toujours en cours, ce chiffre devra être confirmé).

Le travail pionnier de Bernadac fut rapidement éclipsé jusqu'à la publication en 2004 du livre-mémorial de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation (FMD), recensant exhaustivement les déportés partis de France. Cette nouvelle ressource a permis d'affiner les chiffres du convoi du 2 juillet. Actuellement, l'analyse de la liste de Compiègne révèle 14 noms à vérifier en comparaison avec celle de la FMD (qui est plutôt une liste des arrivées). Six évasions semblent confirmées, et parmi les 14 cas incertains, T. Fontaine estime que trois sont probablement des décès qui n'avaient pas encore été identifiés.

CONFÉRENCE

Le contexte historique du convoi

Le débarquement de Normandie du 6 juin 1944 n'a pas immédiatement mis fin aux déportations nazies en France. La véritable rupture survient le 31 juillet, lorsque la bataille de Normandie est gagnée et que les forces américaines de Patton percent à Avranches, se dirigeant vers la Bretagne et Paris. C'est à ce moment que les nazis commencent l'évacuation, et que la Gestapo à Paris organise ses derniers convois de déportation.

Les convois de juin et juillet suivent une planification établie avant le débarquement, s'inscrivant dans les politiques répressives nazies du printemps 1944. Ces convois partent environ tous les 15 jours, avec un nombre croissant de déportés.

Le convoi du 2 juillet 1944, l'un des plus importants en nombre, s'explique par le contexte post-débarquement. Les nazis, espérant encore gagner la bataille de Normandie, intensifient leurs efforts. Ce convoi, comme celui du 18 juin vers Dachau, comporte une grande proportion de détenus livrés par le gouvernement de Vichy. Ainsi, le convoi du 2 juillet s'inscrit davantage dans la continuité de la politique répressive du printemps 1944 que dans une réaction directe au débarquement du 6 juin.

Le convoi du 2 juillet 1944 reflète la stratégie nazie face à l'avancée alliée. Sa composition, typique de cette période, comprend trois catégories principales : les résistants (majoritaires, ils sont évacués des prisons pour éviter leur libération et leur réarmement par les Alliés), les détenus livrés par Vichy, et les victimes de rafles de représailles (lesquelles ciblaient principalement les hommes de 15 à 55 ans, potentiellement capables de combattre aux côtés des Alliés). Cette composition s'inscrit dans une évacuation méthodique des prisons françaises, suivant la progression des Alliés depuis la Normandie.

L'étude des dates d'arrestation des déportés du convoi du 2 juillet 1944 (dates connues à 86 %) révèle elle aussi une tendance significative : plus de 90 % des déportés ont été arrêtés en 1944 (dont plus de la moitié entre avril et juin, et 21 % après le débarquement de Normandie).

En effet, depuis l'automne 1943, les convois se succèdent à un rythme soutenu, s'intensifiant progressivement pour atteindre une fréquence mensuelle, voire bimensuelle. La majorité des détenus arrivés à Compiègne en 1943 ont donc déjà été déportés depuis un certain temps. Cependant, pour diverses raisons, certains prisonniers demeurent sur place. Le convoi du 2 juillet présente une particularité notable : près de 10 % de ses occupants sont des détenus arrêtés dès 1940, 1942 pour certains d'entre eux. Ces individus ont connu un parcours singulier, ayant été maintenus dans les prisons du régime de Vichy jusqu'en 1944, avant d'être finalement remis aux autorités allemandes.

Cette composition hétérogène du convoi témoigne donc de la complexité des parcours des déportés et de la durée variable de leur détention avant leur transfert vers les camps.

Enfin, la liste des départs retrouvée comprend une première page significative. Celle-ci montre que la Gestapo s'est calquée sur les grandes régions françaises, collaborant avec les préfets et l'administration locale, pour organiser le convoi. Ainsi, les 17 régions de la Gestapo sont représentées dans le convoi, à l'exception de Nancy. Parmi les principales régions d'origine des déportés, on trouve celles de la « zone sud », avec de nombreux déportés arrivant au camp de Compiègne depuis le centre régional de la Gestapo de Vichy (271 détenus), de la région de Lyon, de Limoges, de Toulouse… De nombreux détenus arrivent également d'Angers et d'Orléans, où l'on trouve des centres policiers de Vichy. En revanche, Marseille est très peu représenté, tout comme le Nord (Normandie, Bretagne…).

Cette répartition reflète l'activité des centres policiers de Vichy et l'intensification des arrestations dans certaines régions.

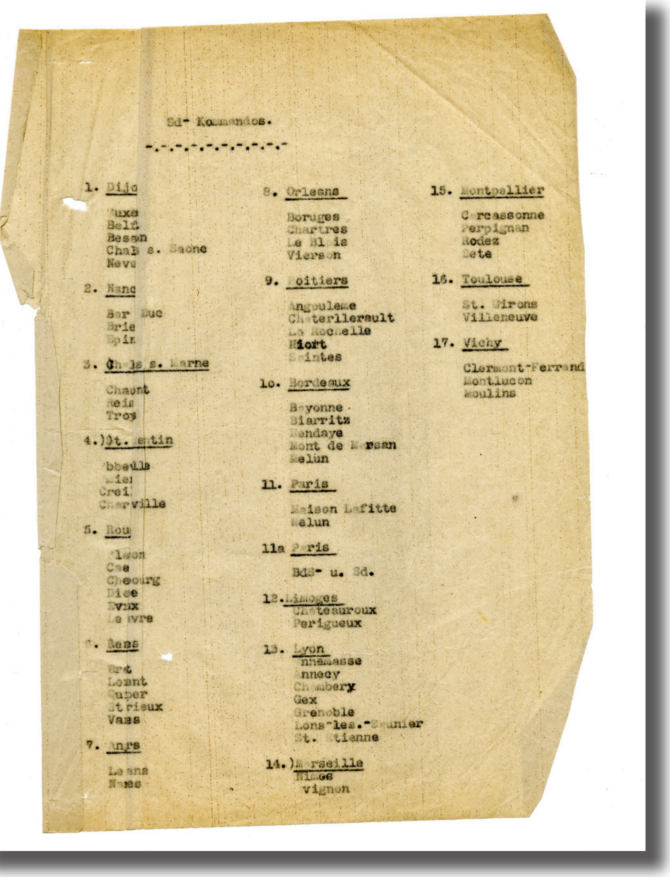

Sd- Kommandos.

-.-.-.-.-.-.-.-.-

1. Dijo
Auxe
Belf
Besan
Chal s. Saone
Neve

2. Nanc
Bar Duc
Brie
Epin

3. Chalons s. Marne
Chaumt
Reis
Troy

4.) St. Qentin
Abbeille
Lie
Creil
Charville

5. Rou
Alençon
Cae
Cheourg
Dieppe
Evux
Le vre

6. Rens
Brst
Lorient
Quper
St rieux
Vans

7. Angrs
Le ans
Nantes

8. Orleans
Boruges
Chartres
Le Blois
Vierson

9. Poitiers
Angouleme
Chaterllerault
La Rochelle
Niort
Saintes

10. Bordeaux
Bayonne
Biarritz
Hendaye
Mont de Marsan
Melun

11. Paris
Maison Lafitte
Melun

11a Paris
BdS- u. Sd.

12. Limoges
Chateauroux
Perigueux

13. Lyon
Annemasse
Annecy
Chambery
Gex
Grenoble
Lons-les.-Saunier
St. Etienne

14.) Marseille
Nimes
Avignon

15. Montpellier
Carcassonne
Perpignan
Rodez
Sete

16. Toulouse
St. Girons
Villeneuve

17. Vichy
Clermont-Ferrand
Montlucon
Moulins

Première page de la liste originale du convoi n°7909 du 2 juillet 1944 © Mémorial de l'internement et de la déportation de Compiègne

CONFÉRENCE

Zoom sur la composition du convoi

a) Composition du convoi sous l'angle de l'organisation nazie

Traditionnellement, l'analyse des convois de déportation s'est basée sur l'histoire de la Résistance. Cependant, la liste des départs nous offre un aperçu inédit de l'organisation nazie.

On constate que la liste est divisée en chapitres, chacun suivant l'immatriculation du camp de Compiègne. Elle comporte des erreurs fréquentes, notamment dans la numérotation, reflétant les inexactitudes courantes dans les documents nazis.

La liste, qui reflète la complexité de l'organisation nazie et les différentes catégories de personnes visées par la déportation, se divise comme suit (voir également photo ci-contre) :

- **Listes Ia et Ib :** Majoritairement des Français dont les dossiers de police étaient clos, déjà présents à Compiègne.
- **Listes IIa et IIb :** Résultat d'une opération, décidée par les nazis dès la fin de l'année 1943, visant à récupérer les détenus, notamment communistes, des prisons françaises, en collaboration avec le régime de Vichy. Cette liste comprend plus de 300 détenus.
- **Liste III :** Courte liste de détenus allemands, autrichiens et ressortissants des puissances alliées au Reich, rappelant l'existence d'opposants au nazisme parmi ces nationalités.
- **Liste IV :** Ressortissants d'États neutres ou alliés du Reich, soumis à des accords diplomatiques.
- **Liste V :** Détenus dont les dossiers n'étaient pas clos, mais déportés malgré tout en raison de l'urgence de la situation en juillet 1944.

À noter que la liste des départs comporte des noms rayés (voir photo ci-contre), reflétant la complexité des interactions entre les services parisiens de la Gestapo et le camp de Compiègne. Ces rayures résultent d'interventions de dernière minute, qui peuvent être diplomatiques (certains consulats de pays alliés au Reich demandent l'exemption de leurs ressortissants), utilitaires (des détenus jugés temporairement utiles au camp voient leur déportation reportée) ou administratives (des accords temporaires peuvent retarder certaines déportations).

Il est important de noter que ces interventions ne sauvent généralement pas les détenus de la déportation, mais la retardent simplement. La plupart de ces personnes seront déportées ultérieurement, une fois les accords caducs ou leur utilité au camp terminée. À la libération du camp de Compiègne par les Alliés, seuls quelques centaines de détenus sont libérés sur place.

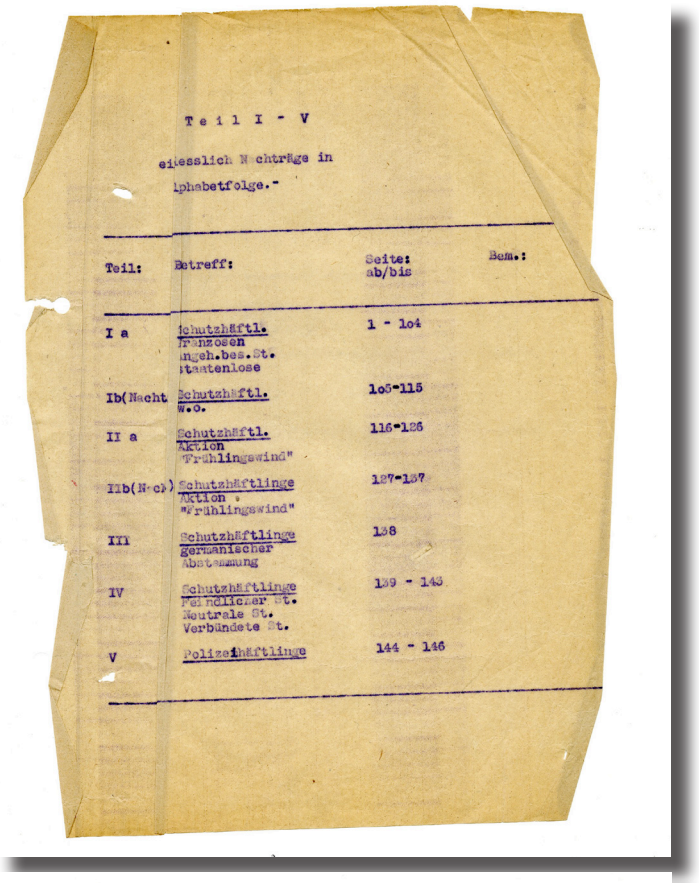

Teil I - V

eiesslich Nachträge in

lphabetfolge.-

Teil:	Betreff:	Seite: ab/bis	Bem.:
I a	Schutzhäftl. Franzosen Angeh.bes.St. Staatenlose	1 - 1o4	
Ib(Nacht	Schutzhäftl. W.O.	1o5-115	
II a	Schutzhäftl. Aktion "Frühlingswind"	116-126	
IIb(Nach)	Schutzhäftlinge Aktion "Frühlingswind"	127-137	
III	Schutzhäftlinge germanischer Abstammung	138	
IV	Schutzhäftlinge Feindlicher St. Neutrale St. Verbündete St.	139 - 143	
V	Polizeihäftlinge	144 - 146	

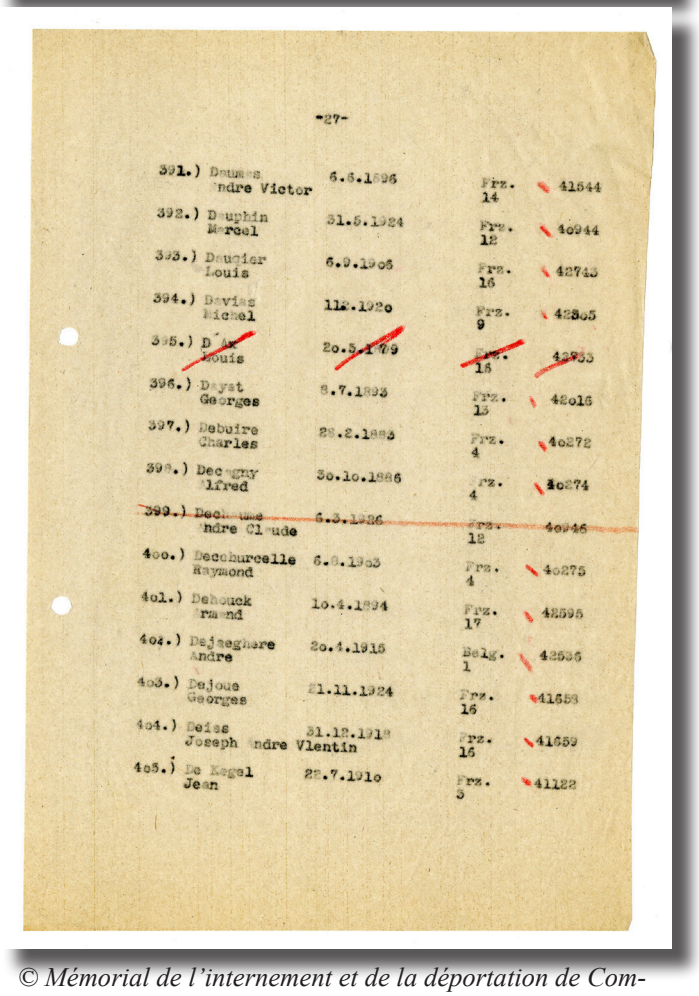

-27-

391.)	Daumas Andre Victor	6.6.1896	Frz. 14	41544
392.)	Dauphin Marcel	31.5.1924	Frz. 12	4o944
393.)	Daugier Louis	6.9.19o6	Frz. 16	42743
394.)	Davias Michel	11.1920	Frz. 9	42805
395.)	~~D'Ax Louis~~	~~2o.5.1879~~	~~Frz. 16~~	~~42733~~
396.)	Dayet Georges	8.7.1893	Frz. 13	42o16
397.)	Debuire Charles	28.2.1883	Frz. 4	4o272
398.)	Decagny Alfred	3o.1o.1886	Frz. 4	4o274
~~399.)~~	~~Dechaume Andre Claude~~	~~6.3.1926~~	~~Frz. 12~~	~~4o946~~
4oo.)	Decchurcelle Raymond	6.8.19o3	Frz. 4	4o275
4o1.)	Dehouck Armand	1o.4.1894	Frz. 17	42595
4o2.)	Dejaeghere Andre	2o.4.1915	Belg. 1	42536
4o3.)	Dejoue Georges	21.11.1924	Frz. 16	41658
4o4.)	Deiss Joseph Andre Vlentin	31.12.1918	Frz. 16	41659
4o5.)	De Kegel Jean	22.7.191o	Frz. 3	41122

© Mémorial de l'internement et de la déportation de Compiègne

CONFÉRENCE

b) Composition du convoi selon le profil socio-politique des déportés

Le convoi du 2 juillet 1944 transportait une diversité de déportés, dont le profil socio-politique a pu être reconstitué pour la grande majorité d'entre eux (seuls 18 % de motifs d'arrestation sont encore inconnus à ce jour). Cette analyse révèle la complexité des arrestations et des motivations derrière ces déportations.

- **Des maquisards**, c'est-à-dire des résistants arrêtés au combat. Il s'agit d'un cas spécifique à cette période (il n'y en avait pas dans les convois de 1943). Dans le convoi du 2 juillet, ce sont essentiellement des maquisards arrêtés après le débarquement de Normandie.

Parmi les détenus livrés par Vichy se trouvaient :

- **Des résistants, principalement des communistes.** En effet, la majeure partie des détenus communistes étaient laissés dans le circuit français. Les Francs-tireurs et partisans (FTP) faisaient exception à cette règle : parce qu'il s'agissait de groupes armés, les Allemands en récupéraient beaucoup, souvent fusillés au Mont-Valérien.
- **Des cadres importants de mouvements résistants, communistes et autres,** certains arrêtés dès 1940 et gardés emprisonnés par Vichy.
- **Une cinquantaine de détenus de la centrale d'Eysses,** considérés comme des meneurs potentiels. La majorité des détenus de la centrale d'Eysses ont été déportés dans le convoi précédent, celui du 18 juin 1944. Une partie d'entre eux, considérés comme des meneurs, ont subi des interrogatoires supplémentaires, retardant leur déportation. Par ailleurs, les nazis souhaitaient les séparer des autres Eyssois, évitant ainsi le risque d'une révolte organisée.
- **Une vingtaine de « droits communs »,** principalement arrêtés pour vols et cambriolages.

La majorité des déportés du 2 juillet sont des détenus arrêtés directement par les Allemands. Parmi eux se trouvaient :

- **Des résistants membres de mouvements ou de réseaux (plus petits) organisés :** FTP, grands cadres de mouvements de résistance, et plus de 150 membres de réseaux.
- **Des soutiens à la Résistance et actes individuels**, c'est-à-dire des personnes qui ne font pas partie de groupes résistants organisés.

- **Un groupe important de victimes de rafles de représailles.**

Bilan : Environ 70 % des déportés de ce convoi étaient des résistants, communistes ou gaullistes, en comptabilisant ceux livrés par Vichy (dont 95 % étaient des résistants) et ceux arrêtés par les Allemands. Le reste était principalement composé de victimes de rafles de représailles.

Les survivants du « Train de la Mort » arrivent à Dachau le 5 juillet 1944. Beaucoup mourront encore dans les camps. Au total, c'est 38 % des déportés immatriculés à Dachau le 5 juillet qui ne reviendront pas.

À cette époque, les déportés passaient peu de temps au camp central, étant rapidement affectés à des kommandos de travail. Les déportés du 2 juillet furent répartis dans ces kommandos comme suit :

- **Allach :** Environ 10 % du convoi (plus de 200 déportés).
- **Kommandos de Natzweiler :** Une part importante, notamment à **Neckareltz** et **Neckargerach**, des camps particulièrement meurtriers.
- **Hersbruck (dépendant de Flossenburg) :** Un groupe conséquent. Ce kommando, dédié à l'enfouissement de l'industrie de guerre allemande, était extrêmement brutal. 86 % des déportés du 2 juillet qui y furent transférés y perdirent la vie.

Intervention de Bertrand HAMELIN

Enfin, pour clore la conférence, Bertrand Hamelin s'est penché sur le livre *Le Train de la Mort* de Christian Bernadac afin d'en analyser la méthodologie historique et d'en déterminer la légitimité.

Cet ouvrage connaît un succès remarquable à l'époque de sa parution. Malgré les années, il reste prisé dans les librairies d'occasion. Cette longévité témoigne de son impact sur la connaissance de la Seconde Guerre mondiale et de sa résonance auprès du public.

Pourtant, le milieu universitaire a largement ignoré, voire condamné, l'œuvre de Bernadac. Dès sa publication, des critiques l'ont qualifiée de « sous-littérature au sensationnalisme douteux », sans pour autant l'avoir lue attentivement.

Ce décalage entre popularité et rejet académique soulève plusieurs interrogations : Quelle est la valeur réelle de l'œuvre de Bernadac ? Comment un journaliste a-t-il pu mener une enquête aussi marquante sur le « Train de la Mort » ? Quels sont les mécanismes de transmission de l'histoire, entre travaux universitaires et ouvrages grand public ?

En 1970, lors de la publication de son livre *Le Train de la Mort*, Christian Bernadac jouit d'une notoriété considérable et de soutiens influents dans divers milieux. Parmi ses appuis, on compte Edmond Michelet, François Mauriac, Yvon Chotard (président des éditions France-

CONFÉRENCE

Empire) et Georges Fully.

Ce nouvel ouvrage s'inscrit dans la lignée de ses précédents succès, qui se sont vendus à plus de 100 000 exemplaires dès leur première édition. À cette époque, Bernadac est au sommet de sa carrière : peu contesté, entretenant de bonnes relations avec la plupart des associations de déportés, bénéficiant d'une forte présence médiatique et d'une légitimité professionnelle solide.

Cependant, certains aspects de ses livres soulèvent aujourd'hui des questions. La présentation visuelle, typique de l'époque mais potentiellement choquante de nos jours, inclut l'utilisation de symboles nazis sur les couvertures. De plus, Bernadac adopte un style d'enquête personnifié, se mettant en scène le long du parcours du « Train de la Mort ».

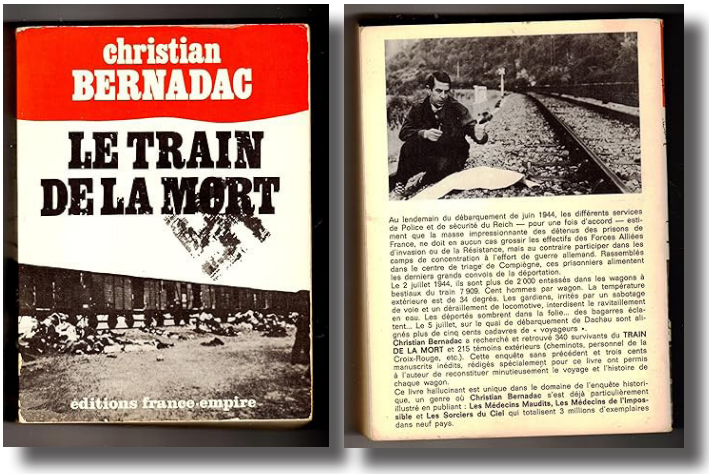

Une controverse entoure notamment une photographie présentée comme l'unique cliché du « Train de la Mort » à son arrivée, supposément confiée par un déporté décédé peu après la parution du livre. L'authenticité de cette image reste à prouver.

Malgré ces critiques, Bernadac revendique une démarche purement mémorielle, se considérant au service de la transmission de l'expérience des déportés.

L'enquête de Bernadac repose sur un travail considérable, s'appuyant sur des archives variées et des initiatives multiples pour obtenir des matériaux inédits. Sa démarche se distingue par plusieurs aspects :

- **Exploitation de travaux peu connus**

Bernadac s'appuie sur des recherches locales à diffusion limitée, prolongeant ainsi des travaux souvent négligés.

- **Accès à des archives confidentielles**

Grâce à des soutiens influents, il obtient l'accès à des documents habituellement inaccessibles aux chercheurs. Sa liste de remerciements témoigne du caractère exceptionnel de ces autorisations.

- **Collecte massive de témoignages**

Contrairement à l'approche historique de l'époque, qui minimisait la valeur des témoignages de déportés, Bernadac cherche l'exhaustivité. Il contacte personnellement un maximum de témoins, aussi bien déportés que spectateurs, visant à reconstituer les événements heure par heure.

- **Collaboration avec les associations**

L'Amicale de Dachau l'aide dans sa démarche en lui fournissant des contacts initiaux.

- **Structure narrative cohérente**

Son plan, pour une fois, suit une structure chronologique précise, du camp de Compiègne-Royallieu jusqu'à l'arrivée à Dachau, en passant par le drame du 2 juillet.

Cette approche novatrice, combinant archives confidentielles et témoignages exhaustifs, rend l'ouvrage de Bernadac unique et difficilement reproductible aujourd'hui. Il a ainsi joué un rôle précurseur dans la collecte et la valorisation des témoignages de déportés.

L'œuvre de Bernadac transcende le simple récit pour produire un savoir historique précieux. Sa liste mémoriale, novatrice pour l'époque, fournit une base solide pour de futures recherches. L'inventaire des convois de Compiègne en fin d'ouvrage contribue également à une compréhension plus globale de la déportation.

La diffusion internationale du livre, traduit en plusieurs langues, a eu un impact considérable, malgré certaines représentations marketing erronées qui ont influencé la mémoire collective. Les reportages locaux ont amplifié sa portée, faisant de cet ouvrage une introduction essentielle au monde de la déportation pour de nombreux lecteurs.

Le cas d'André Gonzalez, unique survivant d'un wagon métallique, soulève des questions intéressantes sur la fiabilité des témoignages. Bien que Bernadac l'ait considéré comme une source importante, des résistants toulousains ont remis en question sa crédibilité en raison de son passé. Cela soulève un débat sur la validité d'un témoignage : doit-elle être jugée sur l'expérience vécue ou sur l'identité du témoin ? Cette controverse illustre la complexité de l'historiographie de la déportation et la nécessité d'une approche nuancée dans l'évaluation des sources.

En définitive, cet ouvrage s'impose comme une lecture incontournable pour quiconque s'intéresse à l'histoire de la déportation. Il offre non seulement un éclairage précieux sur les événements, mais aussi une remarquable leçon de méthodologie historique. Aucun autre livre n'a, à ce jour, exploré le sujet du « Train de la Mort » avec autant de profondeur et d'exhaustivité. Cette œuvre s'érige ainsi en référence, offrant une analyse sans précédent de cet épisode tragique de notre histoire.

Alicia GENIN

CIRCUIT MÉMORIEL

Circuit mémoriel de Compiègne à Dachau, du 1er au 6 juillet 2024

Journée du 1er juillet

Matinée : Le groupe de participants a visité le Mémorial de l'internement et de la déportation du camp de Royallieu sous la conduite de son directeur, Aurélien Gnat.

Après-midi : Le contexte et les journées qui ont précédé la constitution et le départ du convoi 7909 ont été relatés au travers d'une table ronde, « Convoi 7909, les prémices d'un drame », organisée le lundi 1er juillet après-midi dans la salle de conférence du Mémorial du camp de Royallieu, en étroite collaboration avec le Mémorial de Compiègne et en présence d'historiens. Vous en trouverez le compte rendu détaillé en pages 5 à 12 de ce bulletin.

Julia Maitre et Aurélien Gnat

Bertrand Hamelin et Thomas Fontaine

Remarque : Le Mémorial de Compiègne a tout récemment retrouvé, de façon inattendue et fortuite, une liste nominative originale allemande dactylographiée du convoi 7909, composée de 147 feuillets, et utilisée pour la mise en place de ce convoi par le commandement allemand du camp. Oubliée parmi les archives de la délégation de la Croix-Rouge de Compiègne et conservée dans le grenier de cette institution depuis près de 80 ans, cette liste constitue désormais une archive exceptionnelle.

Le document a été présenté en partie lors de la conférence. Il permettra de compléter l'analyse détaillée du nombre réel de victimes dans ce convoi. À la demande de notre association, une copie de ce document a été mise à la disposition du Mémorial du camp de Dachau afin que ces nouvelles informations puissent être recoupées avec les informations d'archives relatives à l'arrivée du convoi à Dachau.

Compiègne, le 26 août. Gabrielle Perissi, directrice adjointe du mémorial de l'internement et de la déportation de Royallieu manipule avec précaution les pages du cahier contenant la liste des prisonniers envoyés le 2 juillet 1944 au camp de Dachau en Allemagne. LP/Stéphanie Forestier

CIRCUIT MÉMORIEL

Journée du 2 juillet

La journée du 2 juillet 1944 fut pour le convoi 7909 la plus meurtrière, avec près de 400 victimes ce seul premier jour. La journée du 2 juillet 2024, 80 ans après, s'est donc révélée la plus intense d'un point de vue commémoratif, avec successivement :

- 8h00 – Compiègne : La marche à pied depuis le Mémorial de l'internement et de la déportation du camp de Compiègne jusqu'à la gare de Compiègne
- 9h30 – Gare de Compiègne : Cérémonie au Mémorial du Wagon de la Déportation
- 11h30 – Vic-sur-Aisne : Cérémonie sur les vestiges du tronçon de voie ferroviaire
- 15h00 – Fismes : Cérémonie à la gare
- 17h00 – Saint-Brice : Cérémonie officielle au Jardin de la Mémoire
- 18h00 – Saint-Brice : Cérémonie au passage à niveau Saint-Charles

8h00 – Compiègne : La marche à pied depuis le Mémorial de l'internement et de la déportation du camp de Compiègne jusqu'à la gare de Compiègne

Le groupe de participants – accompagné par les drapeaux d'associations et par un groupe de 50 élèves du Centre EPIDE de Margny-lès-Compiègne, et en présence de M. Joël Dupuy de Méry, maire adjoint et délégué à la vie patriotique pour la ville de Compiègne – s'est retrouvé très tôt dans la matinée pour former un cortège à destination de la gare de Compiègne.

Le cortège a suivi à pied le chemin de mémoire de 3 km établi par la ville de Compiègne, qui fut suivi 80 ans plus tôt par les 2 152 hommes du convoi 7909 : « *Le 2 juillet, à 5h00 du matin, les partants sont rassemblés. Ils rejoignent plus tard la gare de Compiègne à pied tandis que les bagages sont transportés en charrette jusqu'à la gare. Tous les résidents du trajet emprunté ont été avertis et priés de laisser leurs volets fermés.* »

Le cortège a pu marquer un temps d'arrêt à chaque station illustrée sur le chemin de mémoire, guidé par les explications de M. Dupuy de Méry et à l'écoute de lectures des témoignages de survivants.

9h30 – Gare de Compiègne : Cérémonie au Mémorial du Wagon de la Déportation

Le cortège s'est recueilli au Mémorial du Wagon de la Déportation après les allocutions et dépôts de gerbes, suivis de lectures de textes.

Les conditions terribles de départ étaient rappelées : « *7h30, les détenus sont poussés dans les 22 wagons à bestiaux sans ménagement, à raison de 100 par véhicule. Le wagon de tête est métallique et, étrangement, 9 wagons supplémentaires demeurent vides en queue de train. À 9h15, le 7909 s'ébranle. À son bord, la peur et l'effroi s'installent dès les premières minutes.* »

Pour rappeler les conditions inhumaines de transport, l'ensemble des participants était invité à se rassembler à l'intérieur d'un marquage au sol dont les dimensions étaient identiques à celles des wagons du convoi 7909. On pouvait ainsi mesurer la densité et la promiscuité des détenus à l'intérieur des wagons.

11h30 – Vic-sur-Aisne : Cérémonie sur les vestiges du tronçon de voie ferroviaire

La cérémonie de Vic-sur-Aisne présentait deux symboles très particuliers :

CIRCUIT MÉMORIEL

- Tout d'abord, la ville de Vic-sur-Aisne a pu sauvegarder un tronçon de l'ancienne voie ferroviaire (quelques dizaines de mètres) qui voyait passer les convois à destination de l'Allemagne, dont le convoi 7909. La ville a ainsi pu aménager un espace mémoire et, sur proposition de son maire M. Bernard Ruelle, a érigé une stèle sur laquelle nous avons pu dévoiler une plaque commémorative. À noter que la stèle et tous les travaux qui s'y rattachaient ont été effectués par des chantiers de réinsertion de jeunes.
- La gare de Vic-sur-Aisne étant la première gare après celle de Compiègne, il était fréquent que les détenus laissent échapper par les lucarnes des wagons des messages au passage de chaque convoi : « *Ainsi, lorsque le convoi 7909 traversa Vic-sur-Aisne à 9h50 le 2 juillet 1944, après avoir emprunté le passage à niveau de Pernant quelques minutes auparavant, des dizaines de morceaux de papier battaient des ailes dans l'air déjà chaud du matin. Ce sont les messages que les détenus arrivaient à glisser par les lucarnes ou par les interstices des planches qui joignaient mal. Certains avaient pu être écrits alors que les détenus étaient encore dans le camp d'internement de Compiègne, d'autres étaient écrits à la hâte dans les wagons sur un bout de papier et avec les crayons qui avaient échappé aux fouilles. Ils étaient destinés à donner des nouvelles aux familles ou amis. Les civils ne se précipitaient pas tout de suite pour ramasser les messages, de crainte que les gardiens du convoi ne tirent sur eux. Ce jour-là, la garde-barrière et un adjudant de gendarmerie ramassèrent 86 lettres et un paquet. Les gendarmes de la brigade expédièrent, dans l'après-midi, de différents bureaux de poste, lettres et paquet.* »

Les cérémonies de Vic-sur-Aisne ont accueilli un public très nombreux, malgré une pluie menaçante et intermittente. Le dévoilement de la plaque souvenir était fait en présence de M. Bernard Ruelle, maire de Vic-sur-Aisne, et de M. Dominique Boueilh, président de l'Amicale du camp de concentration de Dachau. Après allocutions et lectures de textes de témoignages, des enfants des écoles de Vic-sur-Aisne, Montigny-Lengrain et Ressons-le-Long ont interprété une Marseillaise très émouvante et ont procédé à un lâcher de 86 ballons qui avaient pour vocation de rappeler les 86 messages abandonnés par les détenus du convoi 7909. Au bout de chaque ballon, les enfants avaient pris soin d'écrire un message de paix.

Les participants ont pu ensuite partager un moment convivial au travers d'une réception organisée sur place par la ville de Vic-sur-Aisne.

15h00 – Fismes : Cérémonie à la gare

Le groupe de participants était accueilli par M. Charles Gossard, maire de Fismes, et Mme Christelle Delplanque, directrice de la Communication et des Affaires Publiques SNCF Gares et Connexions auprès de la direction régionale des gares Grand-Est, accompagnée de M. Olivier Cany, directeur des gares en Champagne-Ardenne, avec la présence des représentants d'associations de mémoire et de leurs porte-drapeaux. La cérémonie s'est déroulée à l'intérieur du hall de la gare de Fismes, avec le dévoilement d'une plaque suivi du déroulé officiel, clôturé par une Marseillaise entonnée par tous les participants.

L'étape du convoi 7909 à Fismes est également très symbolique car elle enregistre les premiers décès à l'intérieur des wagons déjà en surchauffe : « *Il est 10h50 lorsque le convoi 7909 marque un arrêt à Fismes. La chaleur dans les wagons devient insupportable, l'air très vite vicié est irrespirable. Les premières bagarres interviennent, en particulier dans le wagon métallique, où la tension est à son maximum. Les bagarres et la mêlée sont telles que les premiers décès surviennent. Le chef de gare autorise bien les gendarmes à donner de l'eau par les lucarnes, mais l'officier du convoi ordonne le départ du train aussitôt, sans qu'aucun ravitaillement ne puisse être effectué.* »

CIRCUIT MÉMORIEL

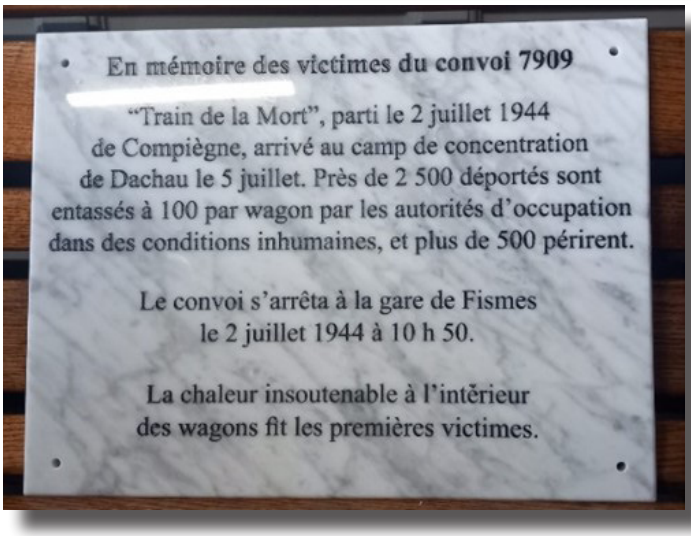

17h00 – Saint-Brice-Courcelles : Cérémonie officielle au Jardin de la Mémoire

La cérémonie qui a suivi était une cérémonie officielle organisée par la ville de Saint-Brice-Courcelles et à laquelle devait participer initialement Mme Patricia Miralles, secrétaire d'État chargée des Anciens combattants et de la Mémoire. Des contraintes d'agenda du Ministère ont malheureusement empêché sa participation. Notre groupe a été accueilli fort chaleureusement par Mme Évelyne Quentin, maire de Saint-Brice-Courcelles, et par M. Philippe Malnuit, conseiller délégué à la Défense de la commune.

Une foule très nombreuse participait à cette cérémonie, qui s'est déroulée sous la pluie. Étaient présents les officiels, dont M. Henri Prévost, préfet de la Marne, la majorité des associations de mémoire et leurs porte-drapeaux, une chorale d'enfants, une harmonie de musique et un détachement militaire. La cérémonie se déroulait au « Jardin de la Mémoire ». Cet espace du souvenir, dédié au Train de la Mort, a été spécialement aménagé sur un terrain à proximité des voies ferrées où le drame du convoi 7909 s'est produit, et a été inauguré le 11 novembre 2015. Il porte une sculpture, œuvre de Patricia Molins, intitulée « Nous ».

L'étape du convoi 7909 à Saint-Brice-Courcelles symbolise les instants les plus tragiques et meurtriers rencontrés par les passagers du Train de la Mort. « *Entre Fismes et Reims, entre panne de locomotive et sabotage des voies, le convoi sera bloqué à plusieurs reprises, par une température extérieure de 34 degrés. Arrivés à hauteur de Saint-Brice, les déportés réclament de l'eau. Certains boivent leurs urines, mais cela ne fait qu'aggraver la situation. À partir de ce moment, les hommes vont commencer à tomber en masse. Des habitants du village, qui travaillent alors à proximité de la gare, tentent de s'approcher, mais ils sont repoussés par les sentinelles allemandes. La chaleur continue de monter du fait que le train roule lentement et que les lucarnes aux coins des wagons sont fermées par d'épaisses planches, l'air ne circule pas. On étouffe, certains veulent boire, d'autres veulent qu'on ménage l'eau, il semble qu'on va très vite se disputer. Puis voilà qu'avant d'arriver à Reims le train s'arrête, la voie avait été sabotée à Saint-Brice, et ce fut là que le grand drame s'aggrava, de douze à quatorze heures par une chaleur de plus de trente degrés. Puis le convoi redémarra jusqu'à Reims, où la locomotive dérailla au passage d'un aiguillage. Ce nouveau stationnement prolongé détériora davantage le climat qu'il n'était déjà pas possible de supporter. Cette seule première journée fit 400 victimes.* »

Dans un second temps, le cortège se déplaça vers le passage à niveau Saint-Charles pour un second dépôt de gerbe, au pied de la plaque disposée en mémoire du convoi 7909.

CIRCUIT MÉMORIEL

Les participants ont ensuite rejoint en cortège la salle municipale pour une réception organisée par la mairie. Plus tard dans la soirée, une représentation théâtrale intitulée « Le Convoi » a été proposée.

Journée du 3 juillet

Aux côtés du triste bilan des victimes de la veille, la journée du 3 juillet 1944 fut pour le convoi 7909 la nouvelle preuve de la cruauté des gardiens allemands, avec en particulier l'exécution de victimes effondrées, mais encore vivantes.

La journée du 3 juillet 2024, 80 ans après, s'est déroulée sur les trois étapes suivantes :

- 9h00 – Reims : Cérémonie sur le parvis de la gare et dévoilement d'une plaque souvenir
- 11h00 – Revigny-sur-Ornain : Cérémonie sur le parvis de la gare et dévoilement d'une plaque souvenir
- 17h00 – Novéant-sur-Moselle : Cérémonie à l'Espace Souvenir de Novéant – Dévoilement d'une plaque souvenir. / 21h30 : Concert nocturne et lectures de textes sous la halle de l'Espace Souvenir / 23h00 : Lâcher de bougies sur le canal en mémoire des victimes du convoi

9h00 – Reims : Cérémonie sur le parvis de la gare et dévoilement d'une plaque souvenir

Le groupe s'est retrouvé dès 9h sur le parvis de la gare de Reims et était accueilli par M. Oudin, adjoint au maire de Reims, Mme Chantal Ravier, présidente de l'AFMD Marne, M. Félix Beaulieu, président de l'ANCAC Reims, M. Hervé Chatriot, directeur adjoint des gares Champagne-Ardenne, Mme Christelle Delplanque, directrice de la Communication et des Affaires Publiques SNCF Gares et Connexions auprès de la direction régionale des gares Grand-Est. Étaient présents M. Benoît Lemaire, sous-préfet de Reims, et les représentants de nombreuses associations avec leurs porte-drapeaux.

L'objectif de cette étape était de rappeler les conditions inhumaines imposées aux passagers du convoi 7909 au niveau de la gare de Reims, le 2 juillet 1944 : « *Le train stationna en gare de Reims de 14h35 à 15h10, puis de 15h50 à 20h03, laissant les détenus à l'abandon dans des wagons qui s'étaient transformés en fours. Dans huit des 22 wagons, des chefs s'imposent pour faire régner ordre et discipline pour le bien de tous, en rationnant le peu d'eau disponible, et en instituant des tours de rôle pour respirer auprès des deux seules lucarnes ouvertes par wagon. D'autres wagons cèdent à la panique totale. Des vagues entières de détenus meurent de soif et d'asphyxie, ou plus brutalement sous l'emprise d'une folie meurtrière et sous la violence des coups occasionnés par les bagarres pour la survie.* »

Une plaque mémoire était dévoilée et, après le protocole de cérémonie, les participants ont entonné le Chant des Marais.

CIRCUIT MÉMORIEL

11h00 – Revigny-sur-Ornain : Cérémonie sur le parvis de la gare et dévoilement d'une plaque souvenir

Une pluie battante devait accueillir l'arrivée du groupe à Revigny-sur-Ornain, laquelle s'est fort heureusement interrompue le temps de la cérémonie. Autour de M. Pierre Burgain, maire de Revigny, de M. Alain Fisnot, adjoint au maire en charge du mémoriel, et de M. Christophe Chartrain, directeur régional des gares de Grand-Est, une foule très nombreuse attendait notre délégation malgré une météo défavorable. Une plaque commémorative a été dévoilée par la municipalité et la SNCF, offerte par l'Amicale du camp de concentration de Dachau et des descendants des déportés. Les nombreux enfants des écoles Pergaud-Pagnol et Maginot-Poincaré ont chanté La Marseillaise, accompagnés par l'Orchestre d'Harmonie de Revigny. Pour clôturer la cérémonie, M. Alain Fisnot a interprété à l'harmonica le Chant des Marais, de façon magistrale et très émouvante.

Un hommage vibrant était ainsi rendu aux victimes du convoi 7909, qui subirent une nouvelle épreuve inhumaine lors de l'arrêt à Revigny, le 3 juillet 1944 : *« Dans la nuit du 2 au 3 juillet qui avait précédé, une pluie fine avait fait descendre la température de quelques degrés dans les wagons. Les détenus essayaient de récupérer par les maigres ouvertures l'eau qui coulait du toit des wagons, mais celle-ci était viciée par la poussière de charbon. La vitesse modérée du convoi procurait néanmoins un peu d'air à travers les interstices des parois. Deux tentatives d'évasion se préparèrent dans la nuit, sans succès. Dans les wagons, les morts furent entassés par les survivants pour fournir davantage d'espace libre. Certains wagons en firent le triste décompte : 97 pour le wagon métallique, jusqu'à 75 dans d'autres wagons. Le 3 juillet au matin, le convoi 7909 entra en gare de Revigny. La pluie tombait à torrents. Les prisonniers survivants et totalement hébétés furent autorisés à descendre et se rafraîchirent sous la pluie. Ils buvaient l'eau boueuse des fossés. Les cadavres, au moins 400, furent rassemblés dans les wagons libérés à cet effet, les cadavres encore en vie furent achevés d'une balle dans la tête par les gardiens, devant témoins. Un wagon de soins très succincts fut installé en tête de convoi. Les passagers du wagon ayant tenté l'évasion furent mis à l'écart dans une gravière pour identification des responsables. Ceux-ci ne furent pas exécutés, mais les passagers respectifs remontèrent dans le wagon métallique en guise de punition. À 15h05, le 7909 quitta Revigny avec ses wagons corbillards. Les scènes de violence se poursuivirent et le calme ne revint qu'en soirée ».*

À l'issue de la cérémonie, notre délégation était reçue à la mairie de Revigny pour un apéritif déjeunatoire, après quoi nous avons pu visiter le musée souvenir de la ville sous la conduite d'Alain Fisnot, conservateur fidèle et passionné de l'histoire de la ville et de sa région.

CIRCUIT MÉMORIEL

17h00 – Novéant-sur-Moselle : Cérémonie à l'Espace Souvenir de Novéant – Dévoilement d'une plaque souvenir

Le rassemblement de Novéant devait permettre de franchir une nouvelle étape dans l'hommage rendu au convoi 7909 et de retracer le second moment de la tragédie du 3 juillet 1944. La pré-visite menée en avril avait permis de découvrir les lieux. La gare de Novéant n'étant plus en service et l'ancienne gare de marchandises n'existant plus, notre attention s'est portée sur l'Espace Souvenir que la ville de Novéant avait déjà aménagé en mémoire des convois, dans la zone située entre la gare et le canal latéral de la Moselle.

Une foule très nombreuse, sous la conduite de M. Philippe Renauld, maire de Novéant-sur-Moselle, accueillit la délégation de l'Amicale de Dachau sous une météo clémente. Après l'accueil et les allocutions prononcées sous la halle de l'espace mémoire, en présence de M. Jean-Marc Todeschini, ancien secrétaire d'État chargé des Anciens combattants et de la Mémoire, les participants ont rejoint l'espace mémoire sur lequel la ville de Novéant avait disposé une nouvelle stèle en granit pour accueillir la plaque hommage qui devait être dévoilée. Un groupe d'enfants entonna une très belle Marseillaise, suivie du Chant des Marais interprété par tout le public.

L'hommage ainsi rendu aux victimes du convoi 7909 rappela les circonstances de cet arrêt en gare de marchandises de Novéant, le soir du 3 juillet 1944 : *« Le convoi arriva en gare de marchandises de Novéant le 3 juillet 1944 au soir, à 21h50, où il stationna toute la nuit. Une odeur de putréfaction accompagnait le convoi, comme purent en témoigner les riverains et le personnel de la gare de l'époque. Au poste de frontière qu'est Novéant, le convoi passe sous la conduite d'un nouvel officier et de ses soixante hommes. Les wagons sont passés en revue sans ménagement pour recenser les survivants. Les chiffres recensés par les détenus eux-mêmes sont confirmés, voire aggravés. De la chaux et des couvertures sont jetées sur les tas de cadavres. Au matin du 4 juillet, à 7h15, le convoi quitte Novéant à destination de Strasbourg. De nouveau, de la chaux est étendue sur l'emplacement du stationnement du convoi pour faire disparaître l'odeur laissée par les wagons, d'où s'écoulait un liquide nauséabond ».*

La soirée et l'hommage de ce 3 juillet se poursuivaient par un concert très émouvant donné en nocturne sous la halle de l'espace mémoire par l'Harmonie Municipale Union de Corny-sur-Moselle.

Pour finir, un ultime hommage était donné en pleine nuit, avec le départ d'une maquette de train sur le canal latéral de la Moselle, portant plus de 400 bougies en mémoire des victimes du convoi 7909 recensées le soir du 3 juillet 1944.

CIRCUIT MÉMORIEL

Journée du 4 juillet

Après les deux premières journées meurtrières, le 4 juillet 1944 fut pour le convoi 7909 la journée de conditions climatiques plus clémentes, avec l'opportunité de l'unique ravitaillement opéré par la Croix-Rouge en gare de Sarrebourg ; et pour finir, en soirée, la traversée du Rhin par le convoi, anéantissant les derniers espoirs de libération.

La journée du 4 juillet 2024, 80 ans après, s'est déroulée sur les deux étapes suivantes :

- 11h00 – 12h00 : Cérémonie sur le parvis de la gare de Sarrebourg
- 15h00 – 16h00 : Cérémonie sur l'ancien quai de la gare de marchandises

La municipalité de Sarrebourg s'était fortement mobilisée pour l'organisation de cet événement, qui au demeurant est célébré chaque année. Le 80e anniversaire lui a conféré toutefois une dimension très particulière, après la tenue d'une réunion préparatoire en mars 2024, en présence de tous les acteurs de la ville, des associations et de l'Amicale du camp de concentration de Dachau.

Une foule très nombreuse était réunie le 4 juillet au matin sur le parvis de la gare de Sarrebourg, en présence de M. Alain Marty, maire de Sarrebourg, de Laurent Touvet, préfet de la Moselle, de nombreux élus et représentants d'associations patriotiques. Après le dépôt de gerbe à l'intérieur de la gare, au pied de la plaque mémoire déjà existante, les officiels ont prononcé des discours rappelant la journée du 4 juillet 1944. Une harmonie et un chœur de voix délivrèrent une prestation musicale d'une extrême qualité. Un hommage particulier fut rendu à la Croix-Rouge de Sarrebourg, en mémoire du ravitaillement salutaire opéré par leurs soins le 4 juillet 1944, malgré des gardiens allemands toujours opposés à toute forme de secours.

Le récit de l'arrêt à Sarrebourg permit ainsi de relater les faits suivants : *« À 11h56, le 7909 s'immobilise entre un train de charbon et les baraquements du quai militaire. Dans un premier temps, l'autorisation de ravitailler n'est pas donnée. Les convoyeurs du 7909 veulent continuer dès le changement de locomotive, sans aucune attention envers les détenus dans les wagons qui stationnent sous une chaleur accablante. Une dispute intervient alors entre le capitaine Franz Mulher et le capitaine Friedrich Dietrich, en charge du 7909 depuis Novéant. Aidé par l'intervention du médecin chef de l'hôpital de Sarrebourg, le capitaine Mulher obtiendra gain de cause et pourra faire procéder au ravitaillement du wagon par les infirmières de la Croix-Rouge. À 15h18, après que le ravitaillement a été interrompu et que tout le monde a été chassé du quai, le convoi 7909 s'élance avec ses 481 victimes à bord. De la chaux est étendue à nouveau sur la voie ».*

CIRCUIT MÉMORIEL

La cérémonie fut suivie d'une réception à la mairie de Sarrebourg, autour du maire, M. Alain Marty, et de son adjoint, Laurent Moors, chargé de l'organisation des manifestations et principal artisan de ce rassemblement.

15h00 – 16h00 : Cérémonie sur l'ancien quai de la gare de marchandises

Dans les faits, le convoi 7909 s'était arrêté à la gare de marchandises, quelques centaines de mètres en amont du bâtiment principal de la gare de Sarrebourg. Pour cette raison, un second hommage fut organisé dans l'après-midi sur l'emplacement de l'ancienne gare de marchandises, au niveau de la coulée verte qui borde les vestiges des anciens quais. Un arbre avait été planté pour la circonstance, et l'emplacement recevra une plaque commémorative l'année prochaine, ce qui fera l'objet d'une nouvelle commémoration en 2025. Le groupe forma un cercle autour de l'arbre pour déposer une gerbe et observer une minute de silence, avant d'entonner le Chant des Marais d'une seule voix.

Journée du 5 juillet

La journée du 5 juillet 1944 fut pour le convoi 7909 la dernière étape de cette tragique traversée qui devait conduire les survivants aux portes du camp de concentration de Dachau. La plupart d'entre eux n'avaient jamais entendu parler de ce camp, et chacun s'accordait à penser que le pire venait d'être vécu. Pourtant, parmi les 1630 rescapés du convoi, plus de 600 moururent ensuite en déportation.

La journée du 5 juillet 2024, 80 ans après, s'est déroulée sur les étapes suivantes :

- 8h30 : Départ du groupe pour Dachau depuis la gare de Strasbourg – Chant de La Marseillaise à la traversée du Rhin
- 13h30 : Arrivée à la gare de Dachau & Accueil par le Maire à la gare de Dachau
- 14h30 : Dévoilement d'une plaque sur le parvis de la gare de Dachau
- 15h00 : Départ d'une marche du souvenir, depuis la gare de Dachau jusqu'au Mémorial de Dachau (trajet 1h)
- 16h00 : Accueil du groupe au Mémorial de Dachau
- 16h15 : Cérémonie dans la Salle du Souvenir du Mémorial de Dachau – Dévoilement d'une plaque mémoire
- 17h00 : Dépôt de gerbe au crématorium

C'est avec une extrême émotion que le groupe s'est dirigé vers la gare de Strasbourg afin d'emprunter le train à destination de Dachau, via Stuttgart et Munich. Les trois premiers jours du circuit avaient fait appel à des transports par autobus, pour des raisons d'horaires et de logistique. Le matin du 5 juillet, le groupe s'apprêtait ainsi à suivre les traces du convoi 7909 au plus près de son histoire. À noter que les frais de transport aller et retour avaient été pris en charge gracieusement par la Deutsche

CIRCUIT MÉMORIEL

Bahn.

Au passage du Rhin, le groupe, accompagné par tous les autres voyageurs du wagon, a entonné La Marseillaise, de la même manière que les survivants du convoi 7909 l'avaient fait dans la soirée du 4 juillet 1944, dans un grand élan de résistance.

13h30 : Arrivée à la gare de Dachau & Accueil par le Maire à la gare de Dachau

L'arrivée à la gare de Dachau constituait le second point fort de cette journée, pour laquelle nous avions pu recueillir de nombreux témoignages de survivants. Le groupe était accueilli par M. Florian Hartmann, maire de la ville de Dachau, Mme Gabriele Hammermann, directrice du Mémorial de Dachau, et M. Wolf, président du Souvenir Français en Bavière.

14h30 : Dévoilement d'une plaque sur le parvis de la gare de Dachau

En présence de M. Florian Hartmann, maire de la ville de Dachau, de Mme Gabriele Hammermann, directrice du Mémorial de Dachau, accompagnée de ses équipes, et de M. Pierre Wolf, délégué général adjoint du Souvenir Français d'Allemagne pour la Bavière, le groupe procédait, sans aucun précédent, au dévoilement d'une plaque et à un dépôt de gerbe en mémoire des survivants du convoi 7909.

Après le mot d'accueil très chaleureux du maire de Dachau, qui saluait l'esprit de réconciliation et d'amitié de ce rassemblement, les différentes interventions qui suivirent permirent de rappeler les conditions d'arrivée difficiles du convoi 7909 en gare de Dachau, le 5 juillet 1944. En particulier, il fut rappelé que *« le nombre de cadavres alignés sur le quai de débarquement était supérieur à 500, imprécis par méconnaissance de l'effectif exact au départ et du nombre de morts, non immatriculés, débarqués durant le voyage ».*

15h00 : Départ d'une marche du souvenir, depuis la gare de Dachau jusqu'au Mémorial de Dachau (trajet 1h)

Inauguré en 2007, le « chemin de la mémoire » se compose de douze stations avec panneaux d'information. L'itinéraire mène de la gare de Dachau au centre d'accueil du Mémorial du camp de concentration. Les panneaux d'information jalonnent le chemin suivi par la majorité des détenus jusqu'au camp de concentration, à pied, en train ou en camion. Les multiples interdépendances entre la ville de Dachau et le camp de concentration sont thématisées, de même que les liens des habitants avec celui-ci. La gare servait de « point de transbordement » pour les convois de prisonniers. Les habitants de Dachau pouvaient assister au débarquement des déportés, certains déjà morts,

CIRCUIT MÉMORIEL

qui étaient ensuite forcés de marcher jusqu'au camp par les SS, en pleine rue. De plus, à partir de 1941, la population locale voyait les déportés décharnés qui venaient en ville sous la garde des SS, afin d'effectuer du travail forcé dans les entreprises de Dachau. Le parcours à pied permet également de retrouver des traces historiques et des témoignages architecturaux. Le « chemin de la mémoire » s'achève sur les anciennes terres agricoles expérimentales des SS, surnommées « le jardin médicinal ».

16h00 : Accueil du groupe au Mémorial de Dachau

À l'issue de la marche, qui a pu se dérouler sous un ciel ensoleillé, le groupe s'est présenté au Mémorial de Dachau par l'ancienne entrée principale, où il fut accueilli très chaleureusement par Mme Gabriele Hammermann, directrice du Mémorial.

16h15 : Cérémonie dans la Salle du Souvenir du Mémorial de Dachau – Dévoilement d'une plaque mémoire

Dans la Salle du Souvenir du Mémorial, au terme de l'exposition principale du Mémorial du camp de concentration de Dachau, se trouvent actuellement plus de 130 plaques commémoratives et pierres du souvenir. La salle évoque la mémoire d'individus ou de groupes de personnes déportées au camp de Dachau. Les particuliers et les institutions ont la possibilité de dédier des plaques à la mémoire de victimes du camp de concentration de Dachau. C'est dans ce lieu que notre groupe a procédé au dévoilement d'une dernière plaque en mémoire des victimes du convoi 7909 et des victimes ultérieures de la déportation au camp de Dachau et dans ses annexes.

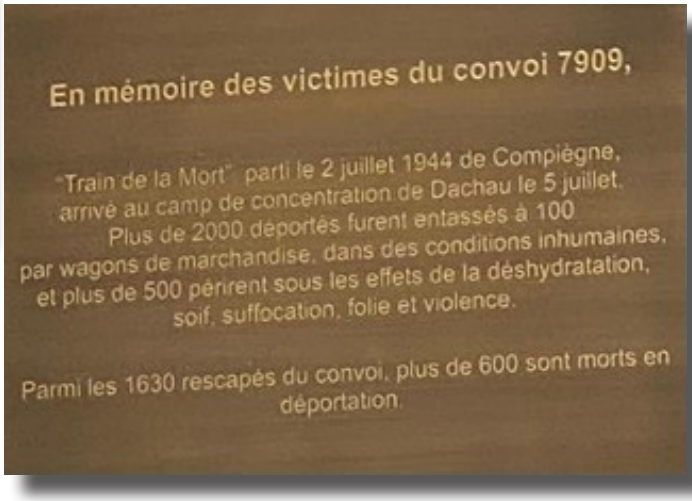

CIRCUIT MÉMORIEL

17h00 : Dépôt de gerbe au crématorium

La journée du 5 juillet se termina par un dépôt de gerbe au crématorium du Mémorial, pour rendre hommage aux plus de 500 victimes du convoi 7909, dont les dépouilles alimentèrent les fours crématoires trois jours durant, selon les témoignages dont on dispose.

La zone des fours crématoires est le lieu de souvenir central du Mémorial du camp de concentration de Dachau. Dès la libération, ce secteur a été dédié au souvenir des morts. Dans les années 1960, il a été transformé pour prendre le caractère d'un cimetière.

Au début, les SS remettaient aux proches les cendres des détenus morts dans le camp, enfouissaient les cadavres à proximité, ou bien ils les emportaient au cimetière de l'Est, à Munich, pour les incinérer. Avec la forte augmentation du nombre de détenus et du taux de mortalité dès le début de la guerre, les SS firent construire à l'été 1940 un premier crématorium doté d'un four. Un an plus tard, la capacité du four crématoire n'était déjà plus suffisante. Aussi lança-t-on au printemps 1942 la construction du « block X », mis en service un an plus tard. Il comprenait un crématorium avec quatre fours, des chambres de désinfection pour les vêtements, des salles communes et des sanitaires, ainsi que des chambres mortuaires et une chambre à gaz camouflée en « bains-douches ». Il ne fait aucun doute que le « block X » était conçu pour l'extermination massive des détenus.

Au camp de concentration de Dachau, il n'y eut toutefois pas de massacres résultant de l'emploi massif de gaz toxiques. Pour des raisons non élucidées, les SS renoncèrent à utiliser à cet effet la chambre à gaz, pourtant en état de fonctionnement. Selon le témoignage d'un survivant, des détenus ont néanmoins été tués au moyen d'un gaz toxique en 1944.

Le bâtiment des crématoires, situé à l'écart, était également utilisé par les SS comme lieu d'exécution. Des détenus y furent pendus ou tués par une balle dans la nuque. Pour l'essentiel, les victimes étaient membres de divers réseaux de résistance. Un sentier, baptisé « chemin de la mort », passe devant les lieux d'exécution et les tombes où reposent les cendres de ces détenus.

De 1933 à 1945, dans le camp de concentration de Dachau et ses annexes, près de 41 500 personnes sont mortes de faim, d'épuisement ou de maladie, ou bien ont été torturées à mort ou assassinées.

Journée du 6 juillet

Enfin, notre circuit mémoriel s'est terminé par une visite guidée de l'ancien camp de concentration de Dachau dans la matinée du 6 juillet. Les participants ont ensuite pris le train de retour pour la France, marquant la fin d'un périple empreint d'amitié, de fraternité et d'émotion.

Dominique BOUEILH

CIRCUIT MÉMORIEL

Un immense merci à Rémy Bouchet, notre porte-drapeau durant ce circuit mémoriel

PORTE-DRAPEAU
(Vers l'inconnu, le 2 juillet 1944)

Ce drapeau porté au plus haut
Honore ses compagnons de misère
Ils sont ses Héros
Et n'oublie pas ses Frères.

La poitrine gonflée d'espoir,
Ces wagons d'Histoire tu conteras,
Père de liberté, éteins cette lumière noire
L'avenir tu embrasseras.

Le porte-drapeau répond toujours présent
Il entraîne dans son sillage le passé
L'égologie, cette « science » ignorant
Mais dans son cœur des pensées.

Les yeux brillants vers le ciel
Son pas martèle le souvenir
Sans décoration officielle
Transmet l'amour de la patrie.

Envolés les petits papiers,
Plus d'eau, d'air, de vie
La mort est là, organisée
Au fond des wagons, de mort le lit.

Le train « roule », son bruit, ses cahots
Râles, hoquets, convulsions d'enfants
Le harnais rend l'âme, toujours au plus haut
Le drapeau, je suis conscient !

Il pleut, point de cadavres à « débarrasser »
Le drapeau honore toujours
Train de bougies, point de fumées,
La Marseillaise franchit le Rhin
Porte-drapeau, marcher, marcher il te faudra toujours !
Dachau, destination… Enfin.

Rémy BOUCHET
en hommage aux déportés du train 7909

BIOGRAPHIES

BOUEILH Didier

Né le 25 avril 1926 à Labarthète dans le Gers, Didier Boueilh grandit dans la ferme familiale située dans le village voisin de Saint-Mont. Ses trois frères Charles, Joseph et Elie sont faits prisonniers de guerre dès 1940, et ce jusqu'à la libération en 1945. Son autre frère, Léopold, qui n'avait pas été au front, est démobilisé en 41 et choisit de rentrer dans la Résistance. Didier reste pratiquement seul pour les gros travaux à la ferme, avec sa mère Rosa, son père âgé Félix, et sa sœur « handicapée » Nelly. Sa sœur aînée Alexia, qui habite à quelques pas, se rend disponible pour aider la famille chaque fois que cela est nécessaire.

Le lundi 27 mars 1944, Didier et son père sont pris en otage par des soldats allemands, à la recherche de maquisards que la ferme familiale abritait dans la plus grande discrétion.

Félix et Didier sont internés à la prison Saint-Michel jusqu'à mi-juin, dans des cellules séparées. Au bout d'une quinzaine de jours, Didier subit un interrogatoire plus serré, mais il arrive à le déjouer car les Allemands n'avaient rien trouvé de compromettant à la ferme. Il fête ses 18 ans dans sa cellule avec une double ration.

Le 15 juin 1944, Didier est transféré par train au camp de Royallieu à Compiègne. Quant à son père Félix, il est libéré quelques semaines plus tard.

Le dimanche 2 juillet 1944, Didier est déporté à destination de Dachau par le convoi 7909, dit « Train de la Mort ». Dans son wagon, seulement 24 survivants parmi les 100 présents au départ. Arrivé au camp de Dachau le 5 juillet 1944, il reçoit le matricule 76551.

Une dizaine de jours après son arrivée à Dachau, Didier est affecté au kommando de Neckarelz, ancienne carrière désaffectée transformée en usine souterraine pour moteurs d'avions. Mais au bout de trois mois, l'épuisement s'empare de lui. Ne pesant plus que 43 kilos, victime d'un phlegmon au pied et d'une forte dysenterie après avoir consommé l'eau d'une cuve de bétonnière par un jour d'extrême soif, il est admis à l'infirmerie du camp de Dachau le 20 octobre 1944. Rétabli après deux interventions chirurgicales successives à vif, sans anesthésie, Didier réussit à se faire affecter à un atelier de tailleur, ce qui lui permet de terminer sa déportation dans de meilleures conditions.

Après la libération du camp par les armées américaines le 29 avril 1945, Didier quitte Dachau le 27 mai 1945 avec un convoi de l'US Army. Il est transféré à l'hôtel Lutetia de Paris le matin du 30 mai. Le 31 mai, il prend le train en direction de Bordeaux et retrouve sa famille dans la soirée. Une grande fête l'attend, mais Didier, épuisé, se réfugie très tôt dans son lit d'enfant, tandis que ses proches célèbrent son retour.

Didier Boueilh a occupé de nombreux mandats associatifs. Maire de Labarthète de 1978 à 1996, il était Chevalier de la Légion d'honneur.

DELPECH André

André Delpech est né le 1er octobre 1924 à Origny-Sainte-Benoite, dans le Nord de la France. Son père est chef de gare, sa mère institutrice.

Avec la déclaration de la guerre en 1939, le père d'André reçoit l'ordre d'évacuer la gare. Au moment de l'armistice, en juin 1940, la famille décide de rejoindre ses terres familiales dans le Sud-Ouest de la France, dans le département du Lot, qui est alors en zone libre.

André poursuit ses études, comme pensionnaire, au lycée Gambetta de Cahors.

Le 11 novembre 1942, le jour où l'Allemagne nazie envahit la zone libre en France, André décide d'entrer dans la Résistance. Il s'engage dans le réseau « AS Veny » grâce à un ami de son âge, René Vaissié, dont le père en est l'un des cadres. Ce réseau est né de la fusion entre ceux de l'Armée secrète – dont le chef, le général Delestraint, fut assassiné à Dachau – et ceux initiés dans le Sud de la France par le colonel Vincent, dit Veny.

Parallèlement à des missions d'agent de liaison, essentiellement entre Toulouse et Cahors, André prépare au lycée Pierre de Fermat à Toulouse le concours de l'École spéciale militaire de Saint-Cyr pour devenir officier. Cette préparation, en fait non officielle, se dissimule derrière celle autorisée pour le concours d'HEC, une école de commerce.

Inquiété à Toulouse, il poursuit sa lutte clandestine à Cahors en étant surveillant au lycée Gambetta : collage de tracts, entraînements dans la campagne et les forêts quercynoises, sabotage, embuscades…

Ses états de service attestent son entrée dans la Résistance dès le 25 décembre 1942. Il combat au sein des Forces françaises de l'intérieur du 1er décembre 1943 au 17 mai 1944, jour de son arrestation par la Gestapo. Il sera reconnu sous-lieutenant FFI à partir du 1er mai 1944.

BIOGRAPHIES

Dénoncé et arrêté à Cahors avec son ami René Vaissié et le père de ce dernier, il est incarcéré à la prison Saint-Michel de Toulouse. Le 16 juin 1944, ils sont amenés en train au camp d'internement de Royallieu, près de Compiègne.

Le 2 juillet 1944, ils partent de Compiègne à Dachau dans le tristement célèbre « Train de la Mort » n°7909. André arrive à Dachau le 5 juillet 1944, pour une « mise en quarantaine » d'environ trois semaines. Il porte le n°76727.

Puis il est envoyé dans le kommando de Neckargerach, pour travailler dans et près de la mine d'Obrigheim. Son nouveau matricule est le 21354.

Il sera libéré par les Américains le 5 avril 1945, près du village d'Osterburken, et rentrera par ses propres moyens en France le 20 avril 1945.

Très amaigri, très affaibli, tuberculeux, il est soigné à l'hôpital de Cahors du 4 mai au 10 juin 1945, puis séjournera au centre de repos des déportés politiques de Luchon.

En novembre 1945, en raison de ses faits d'armes et de sa préparation à l'école, il est admis sur titre à l'école de Saint-Cyr dans la promotion « Rome et Strasbourg ». Il choisit l'arme des Transmissions et finira sa carrière militaire comme général de corps d'armée, puis contrôleur général des armées en mission extraordinaire.

En 1991, il est élu président de l'Amicale française du camp de concentration de Dachau. Il le restera jusqu'en 2011 pour laisser la présidence à un membre de la nouvelle génération. Il devient alors président d'honneur.

En 1991 également, il est élu président du Comité International de Dachau et réélu jusqu'en 2005, année durant laquelle il décide aussi de laisser la présidence à un membre de la deuxième génération et devient président d'honneur.

André Delpech décède en Dordogne le 18 juillet 2012.

GUIHARD Jules

Jules Guihard est né à Combourg le 18 janvier 1893, entouré de ses parents Julien et Marie-Joséphine et de son frère ainé Charles. Viendront ensuite ses deux sœurs, Marie-Jeanne et Marguerite.

En ce début de XXe siècle, Jules passe une enfance paisible jusqu'à l'arrivée de la Grande Guerre, où il est mobilisé comme tant d'autres jeunes de sa génération. Blessé sur le front de l'Est, il est soigné puis, encore convalescent, il est rapatrié sur Combourg.

La vie civile reprend et Jules crée son garage automobile.

Il se marie en 1920 avec Claire-Anne Desrieux, alors pupille de la Nation. Avec l'essor de l'industrie automobile, son activité de garagiste mécanicien se développe… mais bientôt la France et ses alliés entrent à nouveau en conflit avec l'Allemagne… Comme d'autres camarades combourgeois, le vétéran de 14-18 n'accepte pas cette occupation et entre en résistance au sein du mouvement Front National.

Comme le disait son ami Louis Lefrançois, Jules souhaite aussi « jouer des tours aux Allemands ». Et c'est ainsi qu'il participe à la distribution de tracts et journaux clandestins dans le secteur, qu'il apporte son aide aux réfractaires, un appui logistique aux camarades FTP et qu'il fabrique, dans son atelier, des clés permettant de déboulonner les rails de chemins de fer en vue de commettre des déraillements de convois allemands.

Cette audace, il la paiera chère, comme ses autres camarades du réseau de Combourg arrêtés par la SPAC, milice de Vichy, ce 26 novembre 1943, à la suite d'une dénonciation d'un ancien camarade FTPF.

Puis, c'est le transfert, dans ces fameuses tractions noires, vers la prison Jacques Cartier de Rennes, où ils subissent la torture dans les sous-sols.

À la fin de l'année 1943, Jules est transféré à la prison de Vitré. Le sort en est jeté, il est question d'exécutions pour l'exemple.

Mais c'est sans compter sur l'incroyable audace du commandant Pétri, qui délivre tout le monde en cette nuit du 30 avril 1944. Là commence la course folle à travers la campagne mais, malheureusement épuisé et la cheville cassée, Jules est repris au lieu-dit « Bois de Chevré » avec son ami le capitaine Jean Quémerais, le chevalier « sans peur et sans reproche » qui refuse de l'abandonner.

C'est à nouveau l'incarcération à la prison d'Angers, où ils retrouvent Louis Lefrançois, puis le départ vers le camp de Compiègne-Royallieu, alors que les Alliés ont débarqué en Normandie ! Malheureusement, leur progression est lente et les Allemands résistent.

La déportation est programmée ce 2 juillet 1944, par un train à bestiaux resté tristement célèbre : le convoi 7909, dit « Train de la Mort ».

Là commence un effroyable voyage de trois jours en direction de Dachau, puis c'est l'arrivée au camp et son univers brutal, inhumain, imposé par une horde de SS et de kapos à leur service.

Sans qu'ils le sachent encore, ce sera aussi l'heure de la séparation définitive pour nos trois amis : Louis Lefrançois sera transféré dans un kommando annexe au sud de la Bavière. En août, Jean Quémerais rejoindra le terrible

camp autrichien de Mauthausen. Quant à Jules, il subira les travaux forcés au kommando d'Allach, quotidien rythmé par une cadence de travail effrénée, au sein de l'usine de moteurs d'avions BMW.

Le terrible hiver 44, le froid, la fatigue, la faim et les mauvais traitements auront raison de sa santé et, en janvier 1945, Jules rejoindra le *Revier*, l'infirmerie du camp principal.

Il sera déclaré mort le 21 février 1945, après être passé entre les mains du terrible médecin SS Klaus Schilling, qui lui fit subir des expérimentations médicales.

Jules repose dans la fosse commune à Dachau.

Son grand ami Jean Quémerais décèdera le 1er avril 1945 à Mauthausen.

Des trois déportés de Dachau, seul Louis reviendra sur ses terres combourgeoises.

HICKEL Louis

Né le 12 octobre 1920 à Reichshoffen, Louis Hickel est le fils d'Alphonse Hickel et de Marthe Meyer. Après des études secondaires au collège de Bitche (en Moselle), il s'inscrit à la Faculté de Médecine de Nancy en 1939, à la veille de la Seconde Guerre mondiale.

À partir de décembre 1940, il entre en résistance en devenant membre actif de la filière dite « de Reichoffen », réseau spécialisé dans l'évasion des prisonniers de guerre français et de personnes traquées par la Gestapo, réseau dans lequel son père et sa sœur Marie-Thérèse sont également fortement impliqués. Il vient d'avoir 20 ans, son extraordinaire capacité d'analyse, qu'il a conservée toute sa vie, lui fait faire le bon choix. Il choisit d'être du côté du général de Gaulle. Il le restera jusqu'à la fin de sa vie.

Il est un maillon important de la chaîne de transfert des fugitifs décidés à poursuivre la lutte depuis l'Alsace annexée vers la zone libre, en passant par le Rehthal, Lorquin et Cirey-sur-Vezouze. Son action consiste à les accueillir à Nancy, parfois à les héberger dans sa chambre d'étudiant, puis à les accompagner en train soit vers Besançon soit vers Bar-le-Duc.

Malheureusement, la filière, véritable autoroute de l'évasion, est démantelée et il est arrêté par la Gestapo le 1er mars 1943, puis interné durant deux semaines à la prison de Nancy. Après un bref passage au camp d'internement du fort d'Écrouves (en Meurthe-et-Moselle), Louis Hickel est transféré à Compiègne, au camp de transit de Royallieu, où il est interné du 23 mars 1943 au 1er juillet 1944, soit plus de 15 mois. Il y exerce la fonction d'infirmier sous l'égide du docteur André Marsault.

Enfin, les nazis le déportent vers le sinistre camp de concentration de Dachau. Il sera l'un des survivants du tristement célèbre « Train de la Mort », qui quitte Compiègne le 2 juillet 1944.

Dans l'enfer de Dachau, dans ces conditions inhumaines, les plus forts luttent en préservant des valeurs comme la solidarité et la fraternité. C'est encore plus vrai au *Revier*, dans lequel il est affecté vers le 20 août 1944, jusqu'à la libération du camp en avril 1945, en tant qu'étudiant en médecine. Du fait de la surpopulation, de la sous-alimentation et de l'épuisement, de nombreuses maladies se développent, comme la dysenterie, les œdèmes de carence et, dès l'automne 1944, une violente épidémie de typhus transmise par les poux. Les soignants français, médecins et infirmiers feront l'admiration de tous en affrontant le danger de la contagion avec une indifférence pleine de mépris. Ils couchent dans les salles où ils travaillent !

Pour Louis Hickel, ce seront les blocs 7 et 9, où sont affectés les tuberculeux, puis le bloc 30, celui des infirmes et des invalides, qui connut le plus de décès du typhus. Les médicaments et les désinfectants étant inexistants, les soins se limitent à la base des premiers secours. L'objectif premier était de respecter la dignité humaine, d'éviter toute humiliation en offrant compassion, accompagnement et écoute.

Le camp est libéré le 29 avril 1945. La logique serait de fuir cet enfer. Il n'a pas encore 25 ans, il tutoiera la grandeur en prolongeant son séjour pour accepter la charge de la salle France du petit hôpital créé par le docteur Marsault pour tenter de lutter contre les ravages du typhus et du changement brutal de régime alimentaire. Il quittera finalement le camp le 27 mai, près d'un mois plus tard, en soignant toujours sans relâche les typhiques.

À son retour de déportation et la paix revenue, Louis Hickel termine ses études médicales à Nancy. Lauréat de la Faculté de Médecine, il soutient brillamment sa thèse de doctorat le 13 décembre 1947 et s'installe l'année suivante comme médecin praticien à Molsheim. Le 14 septembre 1948, il y épouse Denyse Muller.

La médecine est sa vocation, il l'exerce inspiré par son séjour à Dachau, en mettant en préalable la dignité et le respect de chacun. Ses principes : soigner, soulager, entendre, comprendre, accompagner et motiver. Comme tout médecin généraliste d'alors, il est disponible 24 heures sur 24. Habile en petite chirurgie, accoucheur émérite, fin psychologue, il est très apprécié de sa clientèle.

L'emploi du temps est énorme, l'état de santé déficient. Pourtant, il ne peut s'empêcher de participer à la vie publique de la ville et du canton de Molsheim. Membre du Conseil municipal sous la mandature de Henri Meck à partir du 8 mars 1959, il est présenté au général de Gaulle,

nouveau président de la République, le 22 novembre 1959, à l'occasion de sa visite en Alsace.

Analyste politique subtil, il n'était pas intéressé au départ par les fonctions politiques et a toujours refusé de devenir maire de Molsheim. Pourtant, lorsque son parti gaulliste le sollicite pour devenir conseiller général du canton de Molsheim à partir de 1967, il répond présent par devoir et fidélité. Comme d'habitude, il assume sa mission avec brio et est élu à trois reprises.

Le samedi 4 juin 1977, alors qu'il participe à une manifestation publique à Dorlisheim, le Dr Louis Hickel est terrassé par une crise cardiaque. Il meurt comme il a vécu, « en mission ».

LASSUS Jean

Jean Lassus est né en 1903 à Bulgnéville, dans les Vosges. Élève à l'École normale supérieure de la rue d'Ulm, il est agrégé de Lettres en 1926 et entre comme élève officier à Saint-Cyr en 26.

De 1928 à 29, il est membre de l'École française de Rome. C'est là qu'il trouve son orientation professionnelle : il devient byzantiniste. Il apprend aussi à se méfier du régime fasciste de Mussolini et de ses caractéristiques, le culte de la personnalité, les surveillances policières... qu'il retrouvera sous Pétain.

Ses débuts en archéologie se font durant les années 30 dans la Syrie sous mandat. En 1930, il est archéologue attaché à l'Institut français de Damas en Syrie. Puis, de 1932 à 1938, il représente le Musée du Louvre aux fouilles de Princeton University à Antioche (en Syrie, aujourd'hui en Turquie). Il est inévitablement confronté aux problèmes politiques dans le pays, notamment lors des conflits autour du Sandjak d'Alexandrette et de la guerre civile. Souvent choqué par l'attitude des militaires français, il tente à sa manière d'arranger les choses, il joue le diplomate.

En 1938, il occupe la chaire d' « Archéologie et Histoire de l'Art de l'Est européen » à la Faculté des Lettres de Strasbourg.

Il est mobilisé en 39 sur la Ligne Maginot, capitaine de réserve d'une compagnie d'intervalle à La Main du Prince. Il voit de près venir la défaite, vivant au jour le jour « l'absurde » de leur situation, « ce n'était pas une drôle de guerre, ce n'était pas une guerre du tout ! ».

Quand il rejoint l'Université de Strasbourg réfugiée à Clermont-Ferrand, et qu'on lui demande de diriger un champ de fouilles sur le plateau de Gergovie pour permettre aux étudiants alsaciens et lorrains de ne pas retourner en terre germanisée, il n'hésite pas. C'est ainsi qu'il organise, avec le soutien du maréchal de Lattre de Tassigny, une maison de fouilles archéologiques pour ceux qu'on nommera les « gergoviotes ». Il choisit le camp de ceux qui combattent le régime de Pétain, de ceux qui résistent.

Il échappe à la rafle de l'université en novembre 1943. Mais à la veille de partir pour le maquis, il est arrêté à son domicile par la Gestapo le 5 juin 1944 et incarcéré à la « caserne du 92 », prison militaire de Clermont-Ferrand. Il est interné ensuite au camp de Royallieu à Compiègne le 15 juin, puis déporté par le « Train de la Mort » du 2 juillet 1944 et arrive à Dachau le 5 juillet (matricule 77019), avec plusieurs de ses collègues et étudiants. Il y sera d'abord cobaye. Puis, par un concours de circonstances, ses compétences en archéologie seront mises à profit à Dachau lorsqu'on le sollicitera pour examiner des pièces de monnaie romaines pour le compte d'un médecin-chef SS passionné d'archéologie. Ce dernier finira par l'engager comme infirmier.

Il est transféré au camp de Dora le 23 janvier 1945 (matricule 105813), à l'usine souterraine de missiles V2. Il y retrouve entre autres le frère d'un « gergoviote », son « frère de camp » André Lobstein, aussi infirmier à Dora. Il est évacué le 5 avril à Ravensbrück, puis à Malchow (Mecklembourg), où il est libéré le 2 mai par les Russes, qui le remettent aux Anglais. Il rentre en France le 22 mai 1945.

En 45, il est nommé professeur d' « Art et Civilisation de Byzance » à l'Université de Strasbourg.

Au métier de chercheur, de professeur, va s'ajouter celui de « décolonisateur » : envoyé comme recteur au Vietnam par le général de Lattre, il prépare la cession de l'Université aux Vietnamiens, en tant que recteur des Universités du Vietnam (Hanoï et Saïgon) de 52 à 55.

En 1955, il accepte le poste de professeur à la Faculté des Lettres à Alger et de directeur des Antiquités de l'Algérie de 55 à 64, avec l'envie de reprendre son travail de fouilles à Tipasa. Il est aussi doyen de la Faculté des Lettres de 62 à 64.

De retour en France, il est nommé professeur d' « Archéologie Paléo-chrétienne » à la Sorbonne de 64 à 69 ; puis directeur d'études à l'École des Hautes-Études jusqu'en 1973.

À l'occasion de son 70e anniversaire, en 1973, les anciens de Gergovie font éditer son livre *Souvenirs d'un cobaye* aux éditions Alsatia, composé essentiellement de conversations qu'il a pu avoir avec des responsables, des ministres, des colonels, des SS et des déportés. Chaque épisode ayant contribué à modifier sa conscience, sa conception de la vie.

Entre 1977 et 78, Bernard Morin réalise une quarantaine d'heures d'entretiens sur sa vie.

Jean Lassus s'éteint le 9 octobre 1990 à Saint-Cézaire-sur-Siagne.

BIOGRAPHIES

LESAGE Ernest

CARTE D'IDENTITÉ

N° 889

Nom Lesage

Prénoms Ernest

Pseudo

Grade

Né le 31 Mai à Audigny

Adresse Audigny

Date d'entrée dans la Résistance..) Août 1943

Nom du Chef direct Lieutenant Braconnier

Pseudonyme Ritou

Mouvement d'origine O.C.M

Secteur 8

Groupement C

Signature du titulaire :

SECTEUR DE SUIZE ET ENVIRONS F.F.I.

Délivré à Guise, le 22 mars 1944

Le Capitaine Merlin

Chef du Groupement C de Guise

DÉPARTEMENT DE L'AISNE

Le Lt-Colonel DE SARRAZIN alias Auvergne

Chef Départemental des F.F.I de l'Aisne

F.F.I

Antoine dit Ernest Lesage est né le 31 mai 1911. Agriculteur résidant à Audigny dans l'Aisne, il effectue son service militaire à l'âge de 18 ans à Tulle, au 217e régiment d'artillerie, où il obtient le grade de maréchal des logis.

En septembre 1939, il est mobilisé sur la Ligne Maginot et participe aux combats à l'Est, notamment à Sedan, en tant que chef de pièce de canon. Le 28 mai 1940, il est fait prisonnier à Lille et entreprend une marche forcée de 15 jours jusqu'à Aix-la-Chapelle, arrivant au camp le 14 juin 1940.

Affecté comme prisonnier dans une ferme à Magenbuch, près de Munich, il s'évade le 15 juillet 1941. Accompagné d'un complice polonais, il rejoint la Suisse puis la zone libre en France dans la région d'Annemasse, où son épouse vient le chercher. Il rentre à Audigny en septembre 1941 et reprend son activité familiale sur l'exploitation agricole.

De 1943 à 1944, il intègre la Résistance au sein de l'organisation FFI de l'O.R.A. Cette activité lui vaut d'être arrêté à son domicile à l'aube du 6 juin 1944 par la Gestapo, suite à une dénonciation, alors qu'il s'apprêtait à participer à des parachutages d'armes destinées au réseau de résistance local.

Emprisonné à Saint-Quentin, il échappe à diverses tortures, dont le supplice de la baignoire, grâce au départ précipité de ses tortionnaires. Dix jours plus tard, il est transféré au camp de Royallieu à Compiègne, puis déporté à Dachau le 2 juillet 1944 (matricule 77075). À son arrivée, il est affecté au camp annexe d'Allach, puis au kommando de Stephankirchen.

Ernest Lesage est libéré le 2 mai 1945 par l'armée américaine et rapatrié en France le 1er juin 1945. En reconnaissance de ses actes de bravoure et de son engagement pendant la guerre, il reçoit de nombreuses médailles et citations. Le 15 mars 1975, il est nommé Chevalier de la Légion d'honneur à titre militaire, couronnant ainsi son parcours exceptionnel de résistant et de survivant des camps.

SORDET Jean

Jean Sordet est né le 24 septembre 1916 à Yenne, en Savoie.

En 1934, à 18 ans, il interrompt ses études pour des raisons familiales et s'engage dans l'armée au 40e RANA (Régiment d'Artillerie Nord-Africain), devenu 40e RA. Il commence comme simple soldat, aspirant à devenir officier, mais la guerre perturbe ses ambitions. En 1939, il ne peut pas se présenter au concours de St Maixent en raison de la mobilisation. Son régiment combat avec la 2e DINA (Division d'Infanterie Nord-Africaine) et se distingue lors de la bataille d'Haubourdin en mai 1940, contribuant à l'évacuation de Dunkerque.

Fait prisonnier, il tente une première évasion avec trois camarades, mais est repris et envoyé dans un *stalag* près de Munich, où il reste environ deux ans. Il réussit à s'évader en solo en mi-1942, caché dans un wagon de marchandises, et rejoint Paris avant de se rendre en Bourgogne pour passer la ligne de démarcation et rejoindre la France libre.

En septembre 1942, cherchant à retrouver son régiment dissous, il est affecté en Corrèze pour encadrer des légionnaires fabriquant du charbon de bois. Ce groupe rejoint le maquis le 5 juin 1944, au moment du débarquement. Jean intègre alors un groupe de résistants au sein de l'O.R.A, dirigé par le capitaine Guillaume d'Ussel.

Le 5 mai 1944, lors d'une rafle à Brive, il est arrêté avec Guillaume d'Ussel et deux autres camarades. Il est d'abord emprisonné à Limoges, puis transféré à Compiègne le 13 juin. Le 2 juillet 1944, il est déporté à Dachau par le « Train de la Mort », recevant le matricule 77418 à son arrivée au camp.

Après une « quarantaine » de trois semaines à Dachau, il quitte le camp le 22 juillet avec un groupe d'environ 600 codétenus. Le convoi se dirige vers la vallée du Neckar, où certains détenus, dont Jean Sordet, sont débarqués à Neckarelz, tandis que d'autres, comme Guillaume d'Ussel, sont envoyés à Neckargerach. Dans ces deux kommandos, ils sont affectés à la construction d'une usine souterraine dans une ancienne mine de gypse, destinée à la fabrication de moteurs d'avions, dans des conditions de travail extrêmement dures.

Il passe neuf mois à Neckarelz, dont seulement

BIOGRAPHIES

trois mois de travail à la mine. Après une blessure surinfectée au pied, il est envoyé au *Revier*. Grâce à l'intervention de ses camarades médecins, les docteurs Bent et Rohmer, il est déclaré *Schonung* (dispensé de travail pénible) et affecté aux corvées de pluches pendant six mois, ce qui lui sauve probablement la vie. Les médecins réussissent à plusieurs reprises à lui éviter d'être évacué vers le camp-mouroir de Vaihingen

À partir du 26 mars 1945, face à l'avancée du front, l'évacuation du camp devient imminente, suscitant la crainte des déportés affaiblis. Le 27 mars, tous les hommes valides doivent partir à pied, les médecins s'efforçant de garder au camp le plus grand nombre possible de détenus.

Le 30 mars, l'ordre d'évacuation totale du camp est donné. Plutôt que d'être évacué, il décide de se cacher au-dessus des toilettes, pensant que l'odeur dissuaderait les chiens de le trouver. Il y reste caché pendant trois jours, ne sortant que la nuit pour chercher de quoi boire et manger.

Le 2 avril, il aperçoit les Américains libérateurs et sort de sa cachette. Le 19 avril, il part pour Spire, puis le lendemain pour Strasbourg dans des véhicules sanitaires, où il retrouve de nombreux camarades de Neckarelz, Neckargerach et Vaihingen.

Le 22 avril 1945, il quitte Strasbourg en avion pour Paris. Bien qu'il se rende au centre d'accueil du Lutetia, il choisit de ne pas y séjourner, préférant retrouver ses cousins parisiens qui l'avaient déjà accueilli en 1942.

Jean Sordet décède à Pommard le 4 octobre 1984.

VICTOR Roger

Roger Victor naît le 22 novembre 1903 à Lavausseau, dans la Vienne, de Marie Eugénie Pillac et Joseph Victor. Il grandit aux côtés de ses deux sœurs, Camille et Madeleine, et finit par s'établir à Tours, où il exerce la profession de contremaître, résidant au 10t^{er} rue Miquel.

Le 18 décembre 1928, il accueille un fils, Michel, né de son mariage avec Jeanne Marie Toulet. Roger est aussi un oncle dévoué et affectueux envers sa nièce Suzanne.

Le 22 juillet 1943, sa vie bascule lorsqu'il est arrêté par la Gestapo à Tours pour « détournement de cuirs, peaux et chaussures ». Incarcéré à la prison de Tours le 4 août, il est affecté à l'infirmerie, où il rejoint clandestinement un réseau de résistance, facilitant la circulation de messages et de courriers au sein du quartier français des détenus condamnés par le tribunal allemand. Malheureusement, sa courageuse implication est trahie alors qu'il transmet un pli à un autre résistant. Les conséquences sont immédiates : isolé du quartier français, il est jeté en cellule noire et soumis à la torture.

Son calvaire se poursuit avec sa déportation depuis Compiègne (matricule 42924) à destination de Dachau. La vie de Roger s'achève tragiquement dans la nuit du 2 au 3 juillet 1944, à l'âge de 40 ans. Il succombe par asphyxie lors du transport des déportés politiques vers Dachau, dans le tristement célèbre convoi 7909.

Sa disparition aussi prématurée que tragique laissera une blessure indélébile dans le cœur de ses parents, de ses sœurs, de son fils et de sa nièce.

Merci aux familles qui nous ont transmis les biographies des déportés repris dans cette rubrique, et qui ont participé au circuit mémoriel, dans son intégralité ou en partie : famille Boueilh, famille Hickel, famille Lesage, famille Sordet, Joëlle Delpech-Boursier, Marie-Dominique Dhelsing (pour Jean Lassus), Sandra Chelloug et Bertrand Gicquel (pour Jules Guihard) et Alexandra Lécuiller (pour Roger Victor). Pour des raisons de mise en page, les biographies ont pu être retravaillées et certains passages coupés.

LITTÉRATURE

Un dépôt d'armes ayant été découvert chez lui, Joseph-Henri de La Teyssonnière est arrêté par la Police militaire allemande le 24 mai 1944, près de Bourg-en-Bresse, et détenu à la prison de Montluc à Lyon. Il se retrouve au camp d'internement de Compiègne puis est déporté le 2 juillet par le convoi 7909, le tristement célèbre « Train de la Mort », dont les survivants arrivent trois jours plus tard au camp de concentration de Dachau. Transféré le 22 juillet dans les camps d'extermination par le travail du Neckar, il passe de Neckargerach à Neckarelz et enfin Vaihingen. Là, c'est un squelette vivant au milieu de cadavres qui est finalement libéré par les Français le 7 avril 1945.

Sept mois après sa libération, l'auteur écrit ce témoignage. Il dit ce qu'il a vu, décrit ce qu'il a vécu moralement et physiquement, parle de ses amitiés et de ses partages qui, dans cet enfer, lui permettent d'espérer, de tenir et finalement de survivre.

Joseph-Henri de La Teyssonnière (1915-2002), propriétaire foncier et ingénieur agronome, est alors rédacteur en chef du Monde paysan*, qui deviendra la* France Agricole *en 1946. La même année, il adhère à l'Amicale du Camp de Concentration de Dachau, fondée par Edmond Michelet.*

Initialement paru en 1972, le témoignage de Joseph-Henri de La Teyssonnière a été réédité en 2024. **Si vous souhaitez vous procurer cette nouvelle édition, vous pouvez prendre contact avec madame Christiane de La Teyssonnière : christiane.tkdlt@gmail.com**

Film à paraître

Au cours de notre circuit mémoriel « Train de la Mort », nous avons été suivis par Marie-Dominique Dhelsing, réalisatrice. Après la captation des images en juillet, Marie-Dominique termine le montage et finalise le film retraçant notre pèlerinage. Nous vous informerons dès qu'il sera disponible.

Appel aux dons

Notre Amicale mène en 2024 et 2025 de nombreux projets dans le cadre du 80e anniversaire de la libération des camps. Les rares subventions obtenues ne suffisent pas toujours à couvrir tous les frais engagés. Notre association doit faire face également à des frais exceptionnels de copropriété pour les besoins d'entretien de l'immeuble qui abrite ses bureaux.

En cette fin d'année, nous lançons donc un appel aux dons. Pour mémoire, notre statut d'association d'intérêt général ouvre droit à une réduction fiscale à hauteur de 66 % pour tous les dons, dans la limite de 20 % du revenu imposable. Par votre générosité, vous apporterez une aide précieuse à nos actions tout en réduisant directement le montant de vos impôts et l'impact des prochaines hausses probables d'impôts. La réduction d'impôts s'applique aux personnes morales et aux entreprises. N'hésitez pas à promouvoir notre association auprès de vos réseaux de connaissances.

Par avance, merci beaucoup pour vos dons généreux.

Dominique BOUEILH, *Président*

Commission Paritaire de presse n° 0615 A 07346 - Rédactrice en chef : Sandra Quentin -
Directeur de la publication : Dominique Boueilh - N° ISSN : 1779-3459 - Impression : Atelier Florigan